

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

SOMMAIRE

2023 en un clin d'œil	3
La communauté d'agglomération, Rambouillet Territoires	3
36 communes	4
L'agglomération en chiffres	5
Le fonctionnement de Rambouillet Territoires, organisation et instances	6
Le conseil communautaire	6
Le président	6
Le bureau communautaire	6
Les commissions consultatives permanentes	7
L'organigramme fonctionnel des services communautaires	8
Les compétences	9
Le projet de territoire	9
La direction des services de proximité	10
Le Centre intercommunal de l'action sociale (CIAS)	10
Le pôle maintien à domicile	11
Le pôle petite enfance	11
Le conservatoire	13
L'office de tourisme	17
La direction sports et loisirs	20
Le centre aquatique des Fontaines à Rambouillet	20
La piscine des Molières aux Essarts-le-Roi	21
La base de loisirs des étangs de Hollande	22
Le gymnase des Molières	23
Le centre omnisport intercommunal des étangs	23
Les autres équipements de proximité	23
La direction aménagement du territoire	24
L'urbanisme et la programmation de l'habitat	24
L'urbanisme	24
L'habitat	26
La direction système d'information géographique (SIG)	28
La direction environnement	29
Le développement durable	29
La GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)	30
La direction eau et assainissement	31
La direction infrastructures	32
Le service bâtiments	32
Le service voirie et réseaux divers	34
La direction développement économique et mobilité	35
Le développement économique	35
La mobilité	37
Les services supports	39
La direction générale des services	39
La direction des finances	44
La direction des recouvrements-régies-contrôles	46
La direction des ressources humaines	47
La direction des affaires juridiques et de la commande publique	48
La direction des systèmes d'information	50
La direction de la communication	51

2023 EN UN CLIN D'ŒIL

- Le conseil communautaire s'est réuni 9 fois.
- 900 dossiers de demande d'urbanisme ont été déposés en mairie et pris en charge par les instructeurs de Rambouillet Territoires.
- 50 dossiers ont été déposés pour des demandes de subventions pour l'acquisition de récupérateurs d'eau. 470 rendez-vous ont été pris pour des conseils en énergie. 34 ménages modestes ou très modestes ont été accompagnés dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement.
- 841 mètres linéaires de canalisation ont été renouvelés, 2 réservoirs d'eau ont été réhabilités et un bassin de rétention et de restitution d'eau des eaux usées (6 000 m³) a été construit.
- 31 000 heures d'aide à domicile ont été réalisées par le CIAS dont 2 000 heures dédiées aux personnes en situation de handicap. 228 bénéficiaires ont reçu un service à domicile.
- 137 enfants ont été accueillis en micro-crèches et 427 assistant(e)s maternel(le)s et 508 familles ont été reçues au relais intercommunal petite enfance. 2 nouvelles micro-crèches ont été construites.
- 1 087 élèves ont bénéficié des enseignements du conservatoire (soit 800 heures d'enseignement hebdomadaire). Une centaine d'événements a été proposée par le conservatoire dans le cadre de la saison artistique de Rambouillet Territoires (spectacles de danse, concerts, représentations théâtrales, scènes ouvertes) dans différentes communes du territoire, 60 à 70 interventions ont eu lieu hors les murs (EHPAD, HPR de Bullion, écoles, etc.). Au total 15 000 personnes ont été touchées par les actions du conservatoire.
- Augmentation de 7 % de la fréquentation de l'office de tourisme communautaire.
- 109 826 personnes ont fréquenté les centres aquatiques (78 922 le centre aquatique des Fontaines et 30 907 la piscine des Molières) et 8 483 la base de loisirs des étangs de Hollande (entre le 17 juin et le 31 août).
- 4 aires de jeux, 3 terrains multisports et 4 terrains de pétanque ont été réalisés.
- 9 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées.
- 353 appuis vélos ont été livrés à 17 communes.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, RAMBOUILLET TERRITOIRES

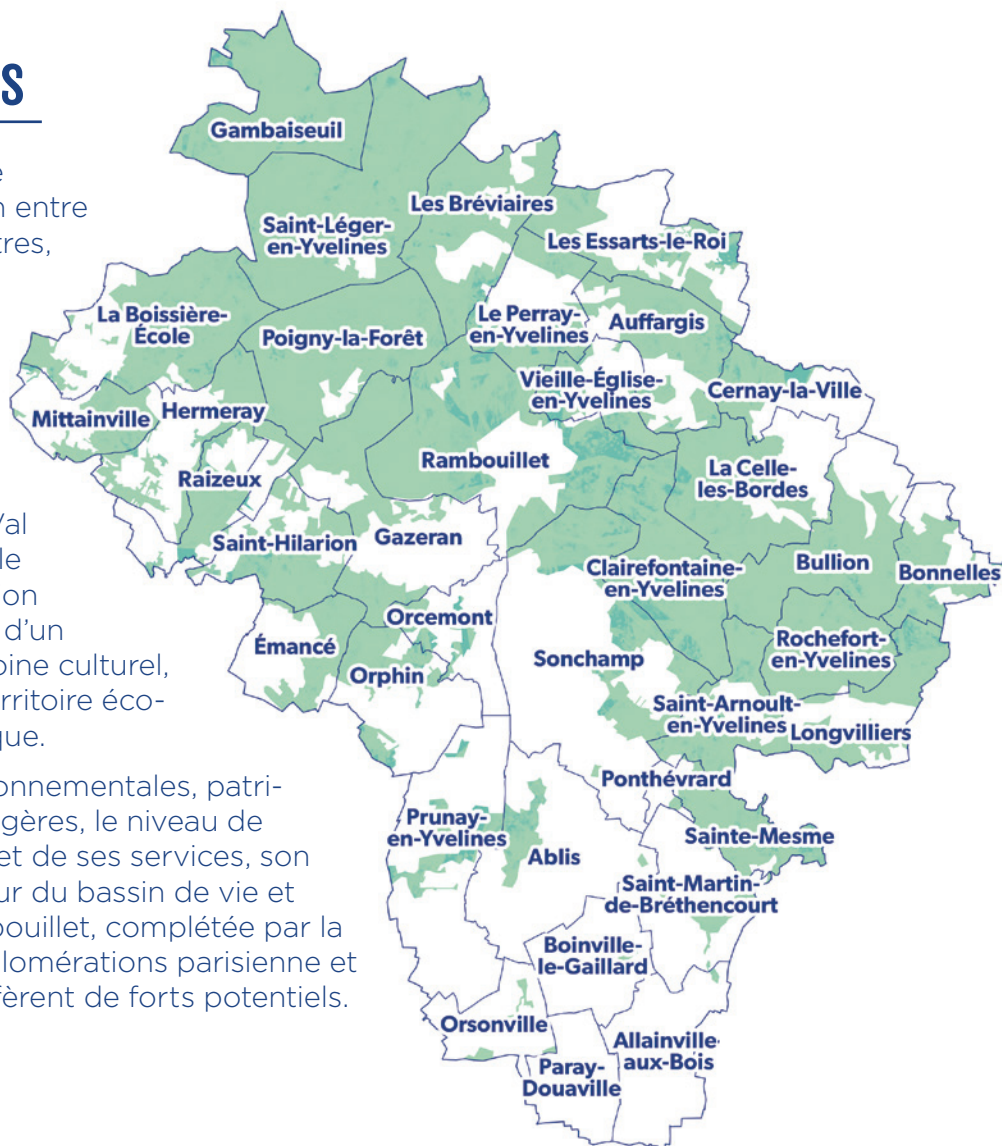
Rambouillet Territoires est une communauté d'agglomération, c'est-à-dire une structure de coopération intercommunale qui a pour objet d'associer des communes au sein d'un territoire pour élaborer un projet commun de développement et d'aménagement. Elle exerce un certain nombre de compétences pour l'ensemble des communes qui la composent.

Son territoire regroupe 3 anciens EPCI (établissement public de coopération intercommunale) - la Communauté de communes des Étangs (3 communes), la Communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline (25 communes) et la Communauté de communes Contrée d'Ablis-Porte d'Yvelines (8 communes) qui ont fusionné en janvier 2017.

36 COMMUNES

Située à 50 km de Paris, à mi-chemin entre Versailles et Chartres, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires assure la liaison entre la région Île-de-France et la région Centre-Val de Loire. Elle allie le charme d'une région touristique, dotée d'un important patrimoine culturel, aux atouts d'un territoire économique dynamique.

Ses qualités environnementales, patrimoniales et paysagères, le niveau de ses équipements et de ses services, son organisation autour du bassin de vie et d'emploi de Rambouillet, complétée par la proximité des agglomérations parisiennes et chartraines lui confèrent de forts potentiels.



COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS	SUPERFICIE (km ²)
Ablis	3 557	25,94
Allainville-aux-Bois	292	16,45
Auffargis	2 017	17,14
Boinville-le-Gaillard	617	12,52
Bonnelles	2 144	10,8
Bullion	1 978	20,9
Cernay-la-Ville	1 584	9,77
Clairefontaine-en-Yvelines	894	17,08
Émancé	903	11,99
Gambaiseuil	62	18,92
Gazeran	1 325	25,8
Hermeray	967	18,07
La Boissière-École	813	25,06
La Celle-les-Bordes	862	22
Le Perray-en-Yvelines	6 671	13,47
Les Bréviaires	1 334	19,55
Les Essarts-le-Roi	6 877	19,32
Longvilliers	517	13,9
Mittainville	647	10,51

COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS	SUPERFICIE (km ²)
Orcemont	1 024	10,56
Orphin	901	16,64
Orsonville	335	9,61
Paray-Douaville	231	10,28
Poigny-la-Forêt	950	23,27
Ponthévrard	706	2,57
Prunay-en-Yvelines	868	26,95
Raizeux	1 004	10,25
Rambouillet	27 534	35,19
Rochefort-en-Yvelines	932	12,58
Saint-Arnoult-en-Yvelines	5 925	12,74
Sainte-Mesme	930	8,16
Saint-Hilarion	984	14,25
Saint-Léger-en-Yvelines	1 434	34,5
Saint-Martin-de-Bréthencourt	688	16,67
Sonchamp	1 639	46,43
Vieille-Église-en-Yvelines	661	9,75



Superficie :

128 habitants/km²



Population :

80 894 habitants



Mobilité et transport :

2 gares

160 km de voies communautaires

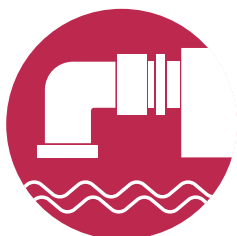


Développement économique :

10 zones d'activités

8 000 entreprises

25 000 emplois



Assainissement :

274 km de réseau d'assainissement

2 bassins de rétention d'eau



Équipements culturels, de loisirs et sportifs :

1 conservatoire (avec **2** établissements)

1 centre aquatique et **1** piscine

1 centre omnisport et **1** gymnase

1 office de tourisme (avec **2** bureaux)

27 terrains multisports



Petite-enfance :

1 relais intercommunal petite enfance (avec **4** antennes)

9 micro-crèches

LE FONCTIONNEMENT DE RAMBOUILLET TERRITOIRES, ORGANISATION ET INSTANCES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires est gouvernée par une assemblée de 67 élus (+ 29 suppléants) issus des 36 communes du territoire qui composent le conseil communautaire, l'organe délibérant. Le conseil communautaire a élu en son sein un président, des vice-présidents et autres membres qui forment le bureau communautaire.

Le conseil communautaire de Rambouillet Territoires est composé de la façon suivante :

COMMUNE	NB. DE SIÈGES	COMMUNE	NB. DE SIÈGES
Ablis	2	Mittainville	1
Allainville-aux-Bois	1	Orcemont	1
Auffargis	2	Orphin	1
Boinville-le-Gaillard	1	Orsonville	1
Bonnelles	1	Paray-Douaville	1
Bullion	2	Poigny-la-Forêt	1
Cernay-la-Ville	1	Ponthévrard	1
Clairefontaine-en-Yvelines	1	Prunay-en-Yvelines	1
Émancé	1	Raizeux	1
Gambaiseuil	1	Rambouillet	18
Gazeran	1	Rochefort-en-Yvelines	1
Hermeray	1	Saint-Arnoult-en-Yvelines	4
La Boissière-École	1	Sainte-Mesme	1
La Celle-les-Bordes	1	Saint-Hilarion	1
Le Perray-en-Yvelines	4	Saint-Léger-en-Yvelines	1
Les Bréviaires	1	Saint-Martin-de-Bréthencourt	1
Les Essarts-le-Roi	5	Sonchamp	1
Longvilliers	1	Vieille-Église-en-Yvelines	1

Les élus par ville : <https://www.rt78.fr/annuaire-des-elus/conseil-communautaire>

LE PRÉSIDENT

Élu pour la durée du mandat (6 ans) par le conseil communautaire, le président représente la fonction exécutive de la communauté d'agglomération. Il assure l'exécution des décisions du conseil communautaire et représente Rambouillet Territoires. Il oriente la politique communautaire et définit la stratégie en lien avec les 13 vice-présidents. Il préside de droit toutes les commissions et le bureau communautaire. Enfin, il s'assure des moyens administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la politique de la communauté d'agglomération et décide des dépenses à engager.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Élu par le conseil communautaire, il est composé du président, Thomas Gourlan, de 13 vice-présidents, chacun responsable d'un domaine de compétence, et de 24 conseillers communautaires. Il se réunit régulièrement pour définir les stratégies et orientations politiques de la communauté d'agglomération. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Les élus du bureau communautaires :

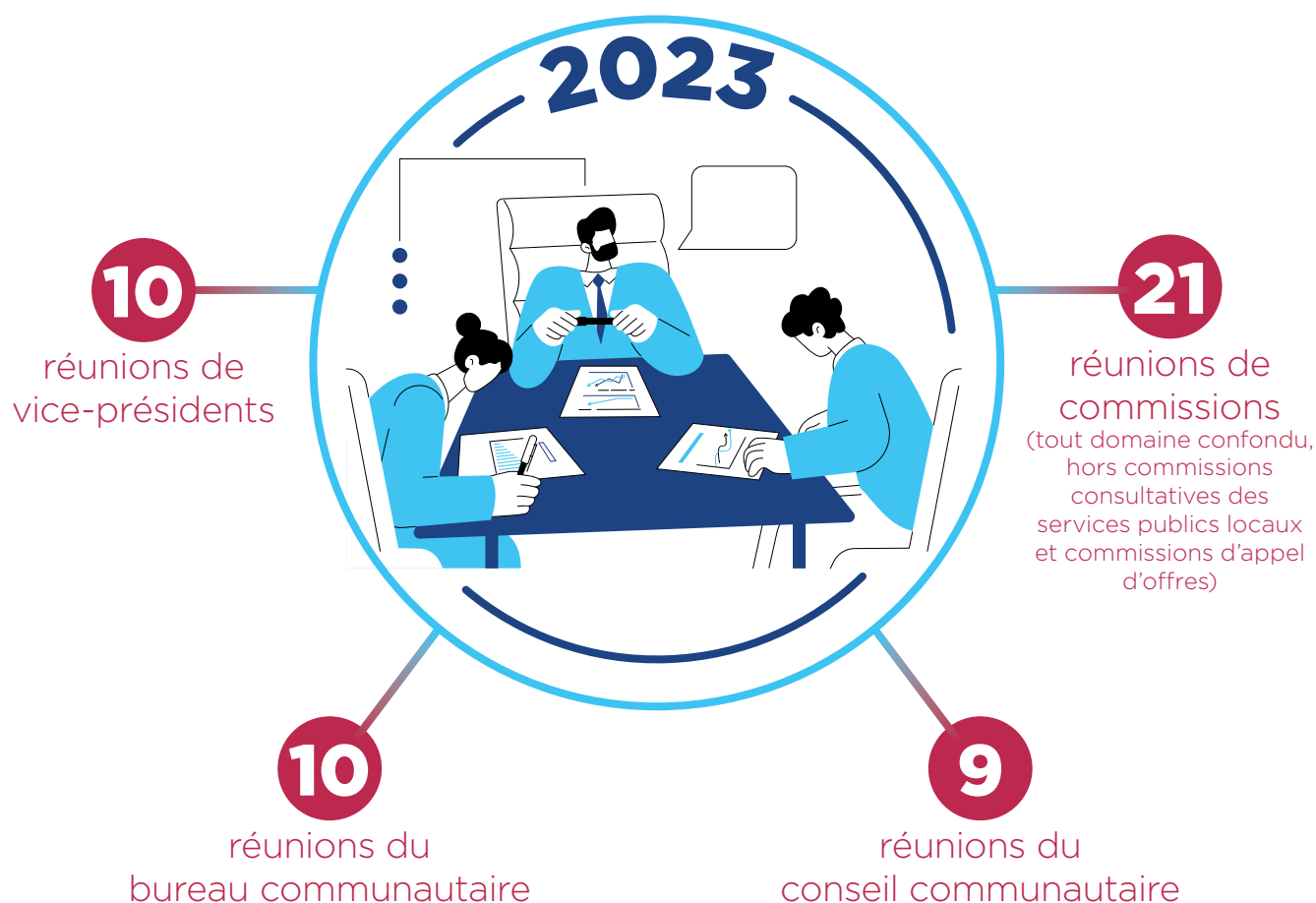
<https://www.rt78.fr/annuaire-des-elus/bureau-communautaire>

LES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES

15 commissions ont été créées par le conseil communautaire du 7 septembre 2020, sur différentes thématiques :

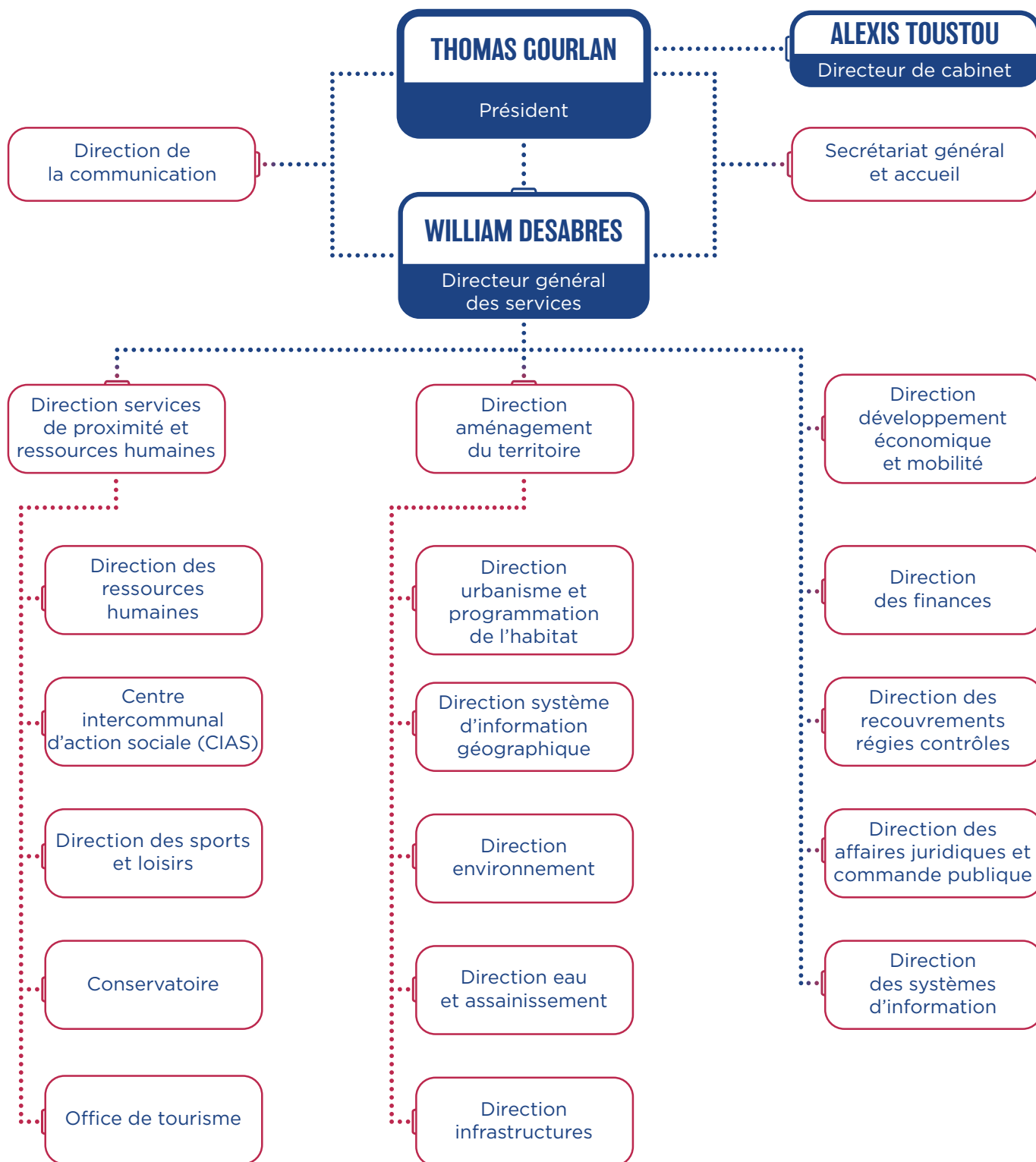
- Développement économique
- Développement durable et économie locale
- Entretien du patrimoine bâti intercommunal
- Aménagement du territoire, habitat et urbanisme
- Eau et assainissement collectif
- Culture et animations intercommunales
- Action sociale et santé
- Mobilité et voirie intercommunale
- GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères
- Aires de stationnement intercommunales
- Finances et budget
- Mutualisation et expertise intercommunale
- Politique de la ville
- Service public d'assainissement non collectif.

Les commissions sont composées d'élus communautaires. Elles sont consultatives et chargées d'étudier les questions qui leur sont soumises et/ou de préparer les délibérations soumises ensuite au vote du conseil communautaire. Chaque vice-président préside les séances de travail de sa commission.



L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

ORGANIGRAMME DE RAMBOUILLET TERRITOIRES



LES COMPÉTENCES

Rambouillet Territoires exerce les compétences qui lui ont été transférées par les communes. La loi fixe un certain nombre de compétences obligatoires pour une communauté d'agglomération (développement économique, promotion du tourisme, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, collecte et traitement des déchets ménagers, etc.). D'autres, facultatives, ont été transférées par choix des communes membres (relais petite enfance et micro-crèches, maintien à domicile, base de loisirs, conservatoire, piscines, etc.).



VIE QUOTIDIENNE

- Collecte des déchets
- Assainissement collectif et non collectif - eau potable
- Aménagement de l'espace
- Droit des sols
- Programme local de l'habitat intercommunal
- Voirie communautaire



SOCIAL

- Gens du voyage
- Maintien à domicile
- Micro-crèches
- Relais intercommunal Petite Enfance



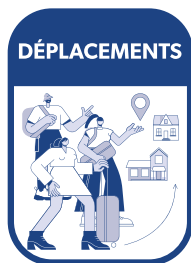
ENVIRONNEMENT

- Amélioration de l'habitat
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Récupérateurs d'eau



ÉCONOMIE

- Office de tourisme
- Développement économique
- Gestion des zones d'activité
- Développement des activités commerciales



DÉPLACEMENTS

- Bornes de recharge électrique
- Organisation du transport public
- Transport à la demande



CULTURE ET LOISIRS

- Base de loisirs
- Conservatoire
- Aires de jeux
- Terrains multisports
- Piscines

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires pour la période 2022-2030 vise à préserver et améliorer la qualité de vie des habitants des 36 communes qu'elle regroupe. Ce projet est le fruit de la collaboration entre les 36 maires, les conseillers communautaires, les agents et les partenaires. Il s'agit d'une feuille de route non obligatoire qui définit les orientations stratégiques et organise les actions à mener.

Le projet comporte quatre ambitions principales :

- **Se déplacer de manière innovante et décarbonée** : développement des transports publics, renforcement de l'intermodalité, réfection des voiries, expansion des bornes de recharge électrique, promotion de la mobilité cyclable, etc.
- **Renforcer l'attractivité économique** : création d'un guichet unique pour les entreprises, soutien financier, création de clubs d'entreprises et de formations adaptées, etc.

• **Développer les animations et les solidarités** : renforcement de l'offre de services aux familles, soutien à la jeunesse et à la santé, déploiement des équipements sportifs et de loisirs de proximité, soutien à l'enseignement musical associatif, développement des services pour les personnes âgées, expansion des équipements sportifs et culturels, etc.

• **Cultiver et revisiter les excellences patrimoniales** : protection et gestion durable des ressources naturelles, transition écologique et énergétique, amélioration de la collecte et du traitement des ordures ménagères, sensibilisation environnementale, etc.



LA DIRECTION DES SERVICES DE PROXIMITÉ



LE CENTRE INTERCOMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE (CIAS)

L'action sociale, en partie, est l'une des compétences transférées à Rambouillet Territoires par les communes de la communauté d'agglomération. Elle a été confiée au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui opère dans les domaines de la petite enfance - relais petite enfance et micro-crèches - et du maintien à domicile des personnes en situation de handicap et/ou âgées de plus de 60 ans. Le CIAS est une entité autonome au niveau juridique, un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé par Rambouillet Territoires et piloté par un conseil d'administration présidé par le président de la communauté d'agglomération. Il est doté d'un pôle maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap et d'un pôle petite enfance.

LE PÔLE MAINTIEN À DOMICILE

Maintenir les personnes âgées (de plus de 60 ans) qui le souhaitent et les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions à leur domicile telle est la mission de Rambouillet Territoires par l'entremise de ce pôle du CIAS. De quelques heures de ménage hebdomadaires à une présence plus soutenue, renforcée par une aide à la personne (préparation de repas, aide à la toilette, entretien du cadre de vie, aide administrative, sorties accompagnées, rendez-vous médicaux, etc.), la demande d'aide à domicile varie en fonction du degré d'autonomie de la personne. Les auxiliaires de vie accompagnent chaque personne en fonction de ses besoins.

Le CIAS propose également un service de portage de repas à domicile, un service de téléassistance et un soutien pour les aides sociales légales - aide sociale à l'hébergement, cartes de transport Améthyste, obligation alimentaire - pour Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme, Orsonville, Paray-Douaville et Prunay-en-Yvelines.

LES CHIFFRES 2023



25 intervenantes à domicile

12 auxiliaires de vie

13 aides à domicile



31 000 heures réalisées en moyenne, dont
2 000 heures dédiées aux personnes en
situation de handicap (estimation basée sur les
chiffres de 2022)



228 bénéficiaires ont reçu un service d'aide à la
personne (estimation basée sur les chiffres de 2022).



35 communes desservies (toutes
sauf Gambaiseuil)

LE PÔLE PETITE ENFANCE

La communauté d'agglomération gère les questions relatives à la petite enfance en coordonnant différentes structures sur le territoire :

Un réseau de 8 micro-crèches intercommunales réparties sur le territoire en délégation de service public avec au cours de l'année :

- 186 pré-inscriptions
- 87 attributions de places
- 137 enfants différents accueillis sur les micro-crèches
- Les habitants de 23 communes sur les 36 ont pu bénéficier d'un accueil sur les micro-crèches
- Des accueils réguliers (de 1 à 5 jours par semaine) mais aussi des accueils ponctuels (pour répondre à d'autres demandes et optimiser l'accueil sur les micro-crèches ou en urgence pour dépanner des familles en difficulté).

Un relais intercommunal petite enfance avec :

- 4 antennes : Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines, Rambouillet et Ablis (avec 2 permanences délocalisées sur Bonnelles et Saint-Arnoult-en-Yvelines)
- 316 assistant(e)s maternel(le)s avec une capacité théorique d'accueil de 1104 enfants
- En contact avec le relais au cours de l'année : 427 assistant(e)s maternel(le)s différent(e)s et 508 familles différentes
- Plus de 500 enfants différents ont pu bénéficier des propositions d'animations sur l'ensemble du relais.

LES ACTIONS EN 2023 :

Actions et évènements	Totaux sur l'ensemble du relais	
	Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s	Nombre d'enfants
Rando poussette	18	77
Semaine du goût	35	91
Fête de Noël	71	182
Chasse aux Œufs	53	128
Fauré musical en partenariat avec le Conservatoire de Rambouillet Territoires	76	279
Samedi découverte	5	18 familles
Sortie à la bergerie	36	109
Festivité de fin d'année	44	110
L'atelier du rien	23	55
Matinée C'est tout Blanc	27	66
Visite chez les Pompiers	12	35
Partenariat Médiathèque du territoire	68	219 + 28 familles
Danse avec Mélina Castin (Danseuse)	26	74 + 16 parents
Matinées d'éveil	136 différentes 1616 au total sur l'année	467 différents 3799 au total sur l'année
Pique-nique	37	95
Signes avec moi	30	77
Natur'éveil	5	7
Matinées réveil/ptit dej'eveil	63	129
Ateliers d'Astrid (animations sensorielles)	17	45



Le conservatoire intercommunal de Rambouillet Territoires se déploie sur deux sites d'enseignement : Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines. Grâce à ses enseignements et à la programmation de sa saison artistique, il accomplit ses différentes missions de création, de diffusion et de formation. Il contribue au développement culturel du territoire en touchant toutes les tranches d'âges de la population. Il s'adresse à tous les habitants du territoire. Près de 1100 élèves y suivent chaque année un enseignement dans les domaines de la musique (classique, contemporaine, jazz, etc.), de la danse et du théâtre. Au-delà des cours dispensés, le conservatoire offre un lieu de diffusion et de démocratisation essentiel de la culture.

En tant qu'établissement labélisé par le ministère de la Culture « Conservatoire à rayonnement intercommunal », il prodigue des formations professionnalisantes et des parcours diplômants et articule son activité autour de trois piliers pédagogiques :

- Une formation artistique conforme aux directives ministérielles
- Le développement d'un pôle ressource de diffusion et de pédagogie
- La création artistique dans les trois départements du conservatoire (musique, danse et art dramatique).

L'apprentissage des élèves comprenant aussi l'expérience de la scène, la rencontre avec le public est au cœur d'un programme annuel d'une centaine de manifestations chaque année (spectacles de danse, concerts, représentations théâtrales, scènes ouvertes), organisées dans différentes communes du territoire. Les différents projets, intra ou extramuros, offrent aux élèves la possibilité de se projeter en tant qu'artistes. Ces moments forts participent à la construction de leur individualité et à leur apprentissage de l'autonomie dans leur pratique.

Le conservatoire s'appuie également sur un projet d'établissement. Le prochain est en cours de construction avec trois axes principaux :

- La consolidation des actions envers le très jeune public
- Le renforcement des actions pour les publics en fin de vie
- La proposition de parcours autour des musiques actuelles dans le cadre d'un partenariat avec l'Usine à Chapeaux de Rambouillet.

Le conservatoire propose également une saison artistique riche et ouverte à tous. Les objectifs recherchés sont multiples :

- Accessibilité à la culture au plus grand nombre avec des concerts gratuits sauf 3 manifestations organisées à la Lanterne à Rambouillet
- Rayonnement géographique grâce aux concerts en ruralité permettant la découverte du territoire et de ses richesses
- Construction de l'individu et du souvenir avec, dans le cadre de la saison, des masterclasses et des rencontres entre élèves et artistes.

La communication du conservatoire est optimale, grandement facilitée par une étroite collaboration avec le service communication qui permet une grande diffusion des supports, des actions et une mise en valeur de l'activité globalement sur tous les réseaux. La plaquette distribuée dans les presque 40.000 boîtes à lettres est un support qui cristallise les énergies et permet une visibilité immédiate quant à la politique culturelle menée par Rambouillet Territoires.

LES LOCAUX :

Rambouillet :

Les conditions de travail sont très bonnes pour l'équipe, le lieu est très adapté à la pratique culturelle avec un bâtiment très qualitatif et des jardins superbes, exploités en fin de saison pour organiser des concerts sous le kiosque champêtre qui trône à l'arrière du bâtiment.

L'absence d'un auditorium pouvant accueillir plus de public (60 actuellement) et l'absence d'un studio de danse supplémentaire deviennent problématiques pour le fonctionnement de l'établissement. Il en va de même pour les conditions de stockage au sein de l'établissement qui sont très réduites.



Saint-Arnoult-en-Yvelines

Les conditions de travail sont également très bonnes. Des phases de rénovation et de réhabilitation ont eu lieu notamment en termes d'isolation de 3 salles (2 studios de danse et salle d'orchestre). Ces travaux donnent un résultat d'une grande qualité acoustique et thermique. Cette vague de travaux se poursuit.

L'installation d'un lecteur de badges permet désormais de pouvoir ouvrir le bâtiment automatiquement. Les verrouillages et déverrouillages sont programmables. Un auditorium de très bonne qualité permet l'accueil des scènes ouvertes mais il ne peut accueillir que 60 personnes, ce qui devient problématique pour le fonctionnement de l'établissement.



L'installation de visiophones au sein des deux établissements permet une sécurisation accrue des usagers et du personnel sur place, permettant de filtrer plus facilement les flux entrants.

Le service des infrastructures est très présent au sein des locaux et permet une gestion des urgences bâtementaires très efficace, à Rambouillet comme à Saint-Arnoult.

Volet « RSO » (Responsabilité sociétale des organisations)

Les deux établissements sont équipés d'éclairage LED en totalité, avec des détecteurs de mouvement qui permettent de ne pas gaspiller d'énergie inutilement en soirée ou la nuit. Les températures de fonctionnement ont été abaissées à 19°C au sein des deux établissements, permettant ainsi l'économie et la limitation de gaz à effet de serre, puisque 20°C étaient la norme jusqu'en 2022.

Le co-voiturage est encouragé et facilité lorsque des familles en font la demande, le conservatoire mettant en relation certains élèves géographiquement peu éloignés. Un travail va être mis en place avec les associations de parents d'élèves pour démocratiser ce sujet, dans le cadre du prochain projet d'établissement.

Les équipes pédagogiques cherchent également des solutions pour limiter la production de déchets et les déplacements répétés de certaines familles en regroupant leurs activités. Chacun est amené, par le biais des instances de concertation, à réfléchir et à prendre conscience de ces enjeux et de la sensibilisation individuelle qui deviennent majeurs pour garder un territoire préservé.

LA TARIFICATION :

La tarification mise en place par le conservatoire se place dans la fourchette moyenne de celles rencontrées par des établissements et collectivités de taille égale. Les différents dégrèvements sont appréciés par les usagers mais de moins en moins lisibles et compréhensibles. L'élaboration de tarifs basés sur le QF (quotient familial) est à l'étude en étroite collaboration avec les différents services de la communauté d'agglomération afin de diversifier la sociologie des publics fréquentant les établissements et de permettre à des familles moins aisées d'avoir accès à l'enseignement artistique.

Par ailleurs, la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines continue à proposer à ses habitants des « tickets jeunes » d'une valeur de 20 €, faisant office de participation aux activités culturelles.

La communauté d'agglomération étant adhérente au dispositif « Pass + » porté par le conseil départemental, elle permet aux familles de pouvoir bénéficier d'un chèque de 20 à 60 € par élève, jusqu'à l'année de ses 18 ans.

LES PARTENARIATS :

Le conservatoire entretient, de façon historique, des partenariats avec de nombreuses associations, établissements scolaires et acteurs culturels du territoire. Il répond d'ailleurs présent lors de sollicitations particulières de stage de 3ème. Le conservatoire se nourrit de cette richesse, de cette diversité relationnelle pour sans cesse développer son rayonnement et sa mission de service public.

Depuis plusieurs années, le conservatoire participe également à l'organisation, en partenariat avec la Maison des Examens, des épreuves ART DANSE des baccalauréats général et technologique.

Parmi les partenaires :

- Le théâtre « La Lanterne » de Rambouillet
- La MJC / L'usine à Chapeaux de Rambouillet
- La Maison Elsa Triolet-Aragon à Saint-Arnoult-en-Yvelines
- « La Chapelle » de Clairefontaine-en-Yvelines, musée d'art contemporain
- Les Sociétés musicales de Rambouillet et de Saint-Arnoult-en-Yvelines
- Le Palais du Roi de Rome à Rambouillet
- La médiathèque de la Lanterne de Rambouillet
- Le CIAS, grâce au projet d'interventions au relais intercommunal petite enfance
- L'Éducation nationale (interventions scolaires dans les écoles du territoire)
- L'ensemble vocal « Diapason »
- La Maison des Examens (Éducation nationale)
- Le lycée Louis Bascan
- L'institution « Sainte-Thérèse » à Rambouillet, les écoles Comescaisse et Guhermont et le collège Georges Brassens à Saint-Arnoult-en-Yvelines
- Les écoles primaires du territoire avec les interventions régulières de sensibilisation par nos intervenant(e)s en milieu scolaire qui permettent depuis la rentrée 2017-2018 de toucher 3 400 enfants sur les 7 500 de Rambouillet Territoires
- Les maisons de retraite EHPAD de Rambouillet
- L'HPR (Hôpital de pédiatrie et de rééducation) de Bullion avec lequel des interventions ponctuelles sont organisées sur le site de l'établissement de Rambouillet et au sein même de l'hôpital par des d'artistes, une musicothérapeute issue de l'équipe, Mme Girard, et quelques professeurs bénévoles
- Les paroisses et églises du territoire qui accueillent nos manifestations délocalisées dans le cadre de la saison ou des concerts pédagogiques.

Un nouveau partenariat avec l'AIDEMA (Association intercommunale pour le développement par l'éveil musical et artistique), qui rayonne sur le bassin de vie autour des communes du Perray-en-Yvelines, des Essarts-le-Roi et d'Auffargis, est à écrire, un rapprochement des équipes est à construire. Les rencontres entre les directions donnent déjà lieu à des réflexions concordantes quant à la matérialisation du lien entre les deux structures, l'important étant de construire durablement, et non absolument.

LES CHIFFRES 2023



1 087 élèves
(693 à Rambouillet et 358 à Saint-Arnoult-en-Yvelines)

84 élèves en double cursus
(musique et danse, danse et théâtre, musique et théâtre)

6 élèves en triple cursus (musique, danse et art dramatique)

804 élèves en musique, **392** en danse et **56** en théâtre



95 % des élèves habitent le périmètre communautaire



20 instruments enseignés



16 ensembles musique et orchestres



6 ensembles vocaux



800 heures d'enseignement hebdomadaire



60 à 70 interventions hors les murs
(EHPAD, HPR de Bullion, écoles, etc.)



51 spectacles et actions culturelles

47 scènes ouvertes et auditions sur les 2 établissements



Taux de fréquentation pour la saison culturelle : environ **70%**



15 000 personnes intra et surtout extra-muros touchées
par les actions du conservatoire
(presque 20 % des habitants de la communauté d'agglomération)

LE PERSONNEL :

1 directeur, 1 responsable administrative, 4 chargés de scolarité, 56 enseignants



L'OFFICE DE TOURISME

Le tourisme est une composante de la compétence développement économique qui s'exerce à travers les missions confiées à l'office de tourisme intercommunautaire. L'office de tourisme intercommunautaire est placé sous la direction d'une présidente élue, Anne-Françoise Gaillot – déléguée communautaire en charge du tourisme et maire de La Boissière-École – et d'un comité de direction comprenant pour moitié des conseillers communautaires et des acteurs professionnels du tourisme. Tout en s'appuyant sur les services de Rambouillet Territoires (finances, communication, etc.), il a sa propre organisation et son budget autonome. Les recettes de l'office de tourisme proviennent de la perception de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire et des recettes propres issues de la vente de produits en boutique et de packages touristiques pour les groupes et les individuels. Le budget de fonctionnement assure les frais de personnel, les frais d'édition de supports pour la promotion du territoire, le fonctionnement technique et administratif des deux points d'accueil à Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines, les frais liés à l'achat de marchandises et de prestations destinées à la vente en boutique et à la vente de séjours.

L'office de tourisme est classé catégorie I et bénéficie de la marque Qualité Tourisme™ (marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de l'accueil et de leurs prestations).

LES ACTIONS :

• La promotion du territoire

Elle se fait grâce aux visites guidées conçues par l'office de tourisme. En 2023, 14 dates de visites ont été proposées pendant les vacances scolaires afin de mettre en avant les richesses du territoire : les Rigoles de Vieille-Église-en-Yvelines, Rochefort-en-Yvelines, l'ancienne ligne de chemin de fer Paris-Chartres ainsi que le Parc de l'Aleu à Saint-Arnoult-en-Yvelines, Cernay-la-Ville et l'école des peintres de Chevreuse et l'atelier du peintre Alfred Manessier à Émancé.

La promotion du territoire se fait également « hors-les-Murs » avec la participation de l'office de tourisme à différents événements du territoire. En 2023 : les deux Paris Fermiers à la Bergerie nationale, Jardin en Fête à la Maison Elsa Triolet-Aragon à Saint-Arnoult-en-Yvelines et la Journée du Développement Durable organisée par Rambouillet Territoires à la Bergerie nationale (plus de 700 personnes rencontrées).

• La boutique

La boutique propose aux visiteurs des livres, des cartes IGN... mais également des produits du terroir pour ramener ou offrir un souvenir gourmand qui met en valeur le savoir-faire des producteurs du territoire. Elle fait la promotion des sites touristiques ou des thématiques touristiques. En 2023, elle s'est enrichie de nouveaux objets, posters de Rambouillet, peluches, etc. À noter que la boutique est à la disposition des communes du territoire pour toute idée de cadeaux de fin d'année, pour les nouveaux arrivants ou pour les cérémonies pour lesquelles un souvenir du territoire peut être offert.

• **L'office de tourisme « agence de voyages »**

Cette activité de l'office de tourisme permet de faire la promotion du territoire de par la conception et la vente de packages touristiques auprès d'une clientèle individuelle, une clientèle « groupes » ou des séminaires en tourisme d'affaires. En 2023, l'office de tourisme a traité 57 dossiers qui ont contribué à commercialiser les différents sites du territoire : château de Rambouillet, Bergerie nationale, Maison Elsa Triolet-Aragon, musée Rambolitrain, Espace Rambouillet, Château de la Celle-les-Bordes, hippodrome... et de travailler avec des prestataires du territoire (restaurateurs, hébergeurs, guides, prestataires de sorties nature, transporteurs). À noter en 2023, l'augmentation du nombre moyen de personnes par dossier, soit 29 personnes par dossier et l'augmentation du prix moyen par personne soit + 23 % par rapport à 2022.

En 2023, l'office de tourisme a de nouveau proposé à des individuels de participer à des visites en groupe, avec la visite guidée exceptionnelle du Centre national du football de Clairefontaine-en-Yvelines à différentes dates (vente de 282 billets sur la saison) ainsi que des soirées brame du cerf en septembre et octobre (vente de 128 billets).

• **Les animations et l'événementiel**

En 2023, l'office de tourisme a de nouveau proposé son Pique-nique musical organisé à la base de loisirs des étangs de Hollande (plus de 230 personnes venues pique-niquer en soirée tout en assistant à un concert du duo de musiciens « Les Mineurs » remportant toute satisfaction du public). L'office de tourisme a été présent en septembre aux Journées du patrimoine organisées par la commune de Poigny-la-Forêt à l'abbaye des Moulineaux avec un stand et par le prêt de toiles géantes du sculpteur du territoire Georges Saulterre exposées autour de l'abbaye.

L'office de tourisme a également organisé sa 26^e édition de Gastronomie d'automne qui a réuni 31 partenaires dont 9 nouveaux parmi les restaurateurs, commerces de bouche et producteurs du territoire sous le parrainage de la Brasserie La Barge de Rambouillet. Des menus et plats d'automne, des dégustations et des animations gastronomiques ont de nouveau été proposés pendant les 10 jours de la manifestation.

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

• **Une fréquentation en hausse**

+ 7 % par rapport à l'année 2022 (accueil dans les 2 bureaux, « hors les murs » et sur les événements majeurs du territoire, avec une majorité en mai, juillet, août et octobre). La fréquentation de l'office de tourisme se mesure via les accueils physiques mais également par le biais des fréquentations virtuelles du site internet qui, après avoir été en légère baisse en 2022 suite à la mise en place du nouveau site, a été très largement fréquenté en 2023 avec + 81 % de connexions (en nette évolution par rapport à 2019 (+ 52 %), année de référence de l'ancien site internet).

Les visiteurs « physiques » de l'office de tourisme ont été pour 36,23 % des habitants de Rambouillet Territoires (63,77 % hors Rambouillet Territoires avec 7,32 % habitant le département des Yvelines, 45,75 % les autres départements et 10,70 % de pays étrangers). Leurs demandes ont concerné les événements et manifestations, le patrimoine, des informations pratiques, des informations sur les randonnées ou sur le cyclisme mais également sur l'hébergement et la restauration ainsi que des demandes concernant la boutique de l'office. On vient





également à l'office de Tourisme pour la billetterie (conférences, animations et ateliers organisés par le service du patrimoine de la ville de Rambouillet dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire et Université Inter-âge).

Les visiteurs « virtuels » de l'Office de Tourisme via le site internet ont été pour 62 % de Paris-Île-de-France puis pour 6 % du Centre-Val-de-Loire, 5 % de Nouvelle Aquitaine, etc.). Leurs demandes (411 684 pages vues sur le site internet) ont concerné l'agenda des manifestations et événements, les balades à faire en forêt mais également la base de loisirs des étangs de Hollande ou la fête du Muguet. À noter, la très bonne fréquentation de la page spéciale Paris-Brest-Paris (randonnée cycliste qui a eu lieu en août 2023) créée sur le site internet et relayant des informations pour l'accueil des participants venus du monde entier (5 200 vues).



• Le projet Maison de la randonnée

En 2023, l'Office de Tourisme a élaboré un projet d'évolution du bureau de Saint-Arnoult-en-Yvelines en Maison de la Randonnée :

- ↳ Réalisation d'un atelier Maison de la randonnée, organisé aux Bréviaires
- ↳ Visite d'une Maison de la randonnée en Seine-Maritime
- ↳ Réunions de travail avec les comités départementaux des fédérations de randonnée pédestre et vélo ainsi que les clubs affiliés du territoire
- ↳ Réunion focus group organisée avec des randonneurs pour recueillir leurs attentes et besoins ;
- ↳ Création d'un logo Maison de la randonnée
- ↳ Participation à la conférence nationale du Tourisme à vélo
- ↳ Réunion de travail avec le département des Yvelines
- ↳ Élaboration d'un socle de 23 randonnées « phare » du territoire : à pied, à vélo, à cheval afin de mettre en avant la richesse de cette thématique sur Rambouillet Territoires
- ↳ Élaboration d'une carte touristique de Rambouillet Territoires
- ↳ Réaménagement du bureau de Saint-Arnoult-en-Yvelines en Maison de la randonnée (mobilier et services).

LE PERSONNEL :

1 directrice, 1 assistante administrative, 1 cheffe de projet Maison de la randonnée, 4 conseillères en séjour (dédiées à l'accueil, à la gestion de la boutique, aux visites guidées de l'office, aux éditions, à la e-communication et à la production et commercialisation de packages touristiques dans le cadre de son agrément agent de voyages) et un agent saisonnier (haute saison de juin à septembre pour l'accueil des visiteurs sur les deux bureaux à Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines).



LA DIRECTION SPORTS ET LOISIRS

La direction des sports et des loisirs gère les équipements sportifs intercommunaux :

- Deux établissements aquatiques (piscine des Molières aux Essarts le Roi et centre aquatique Les Fontaines à Rambouillet)
- Une base de loisirs sur la commune des Bréviaires
- Un centre omnisport au Perray-en-Yvelines
- Un gymnase doté de deux plateaux sportifs extérieurs et d'une piste d'athlétisme de 200 mètres aux Essarts-le-Roi
- De nombreuses aires de jeux et terrains multisports.

Tous ces équipements sont fréquentés par les scolaires, les associations et différents publics.

La direction des sports dispose d'un personnel d'accueil, d'entretien, de techniciens, d'agents administratifs et d'éducateurs sportifs. À noter un pôle technique mutualisé pour les deux établissements aquatiques. Ponctuellement, les agents d'accueil et les maîtres-nageurs sauveteurs peuvent intervenir sur une autre structure que celle à laquelle ils sont affectés.

Cette direction coordonne également des actions avec les nombreux partenaires de Rambouillet Territoires, gère les différents budgets des équipements, entretient de façon préventive et curative les sites et communique les manifestations et événements sportifs.

LE CENTRE AQUATIQUE DES FONTAINES À RAMBOUILLET

Le centre aquatique des Fontaines se compose d'un bassin olympique de 50 mètres à 8 couloirs de nage avec murs mobiles, d'un bassin de 25 mètres à 5 couloirs de nages sur un fond mobile, d'un bassin ludique et d'une pataugeoire.

De nombreuses activités sont proposées : bébés nageurs, leçons d'aquaphobie, cours particuliers ou collectifs de natation, aquajogging, aquaforme, aquabike, etc. D'autres activités sportives peuvent également être pratiquées à l'espace forme (cardio-training et musculation) ou dans la salle de fitness. Un espace bien-être – deux saunas et un hammam – complètent l'équipement.

À noter, les scolaires (CP, CE2, CM2) de toutes les communes de Rambouillet Territoires (excepté Cernay-la-Ville) sont accueillis au centre aquatique des Fontaines ou aux Molières pour 15 séances par an et par école.



LES CHIFFRES 2023 :



78 922 (77 017 en 2022)



Fréquentation de la piscine par **6** collèges et **1** lycée



27 cours hebdomadaires d'aquagym

10 cours hebdomadaires de natation pour les enfants

1 cours hebdomadaire de natation pour les adultes

2 séances hebdomadaires d'éveil aquatique
(enfants de 6 mois à 3 ans et demi avec leurs parents)

2 jardins aquatiques hebdomadaires
(enfants de 3 ans et demi à 5 ans sans leurs parents)



33 cours hebdomadaires d'aquagym

LE PERSONNEL :

1 directeur d'exploitation, 1 responsable administrative et financière, 11 maîtres-nageurs et/ou Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), 3 techniciens, 4 vestiaires et 3 agents d'accueil.

LA PISCINE DES MOLIÈRES AUX ESSARTS-LE-ROI :

La piscine des Molières se compose de 3 bassins - un grand bassin de 25 mètres à 4 couloirs de nage, dont la toiture permet une ouverture intégrale, un bassin ludique avec canon à eau et contre-courant, et une pataugeoire - et d'un grand espace extérieur enherbé.

Les locaux sont également dotés d'une salle de remise en forme équipée de 19 appareils de cardio-training. Un hammam et un sauna complètent l'équipement.

LES CHIFFRES 2023 :



30 907 usagers malgré une fermeture de 3 semaines en été et 1 semaine en janvier (32 466 en 2022)



Fréquentation de la piscine par **9** groupes scolaires et le collège des Essarts-le-Roi



13 séances hebdomadaires d'aquagym
(ajout de 2 cours/semaine en 2023)



5 conventions signées : CNEPE (Cercle nautique des Essarts-le-Roi, du Perray-en-Yvelines et des environs) ; SDIS 78 (Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines) ; CPLSY (Club de plongée loisirs du sud-Yvelines) ; IME (Institut médicoéducatif) du Moulin aux Essarts-le-Roi et IME de Plaisir

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

- Création de cours collectifs enfants supplémentaires pour répondre à la forte demande des usagers, soit 7 cours pour 53 élèves en 2023 (13 élèves de plus que l'année précédente)
- Création d'un cours d'aquagym et d'un cours d'aquabike
- Création d'un stage d'apprentissage lors des vacances de Pâques (21 enfants)
- Réfection totale de la pataugeoire.

LE PERSONNEL :

1 référent, 5 maîtres-nageurs dont le référent, 1 agent titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), 1 technicien, 1 vestiaire et 2 hôtesse d'accueil.

LA BASE DE LOISIRS DES ÉTANGS DE HOLLANDE :

Située sur la commune des Bréviaires, au cœur de la forêt de Rambouillet, la base de loisirs est le point de départ et de passage de nombreuses promenades avec ses pistes cyclables et ses chemins de randonnées pédestres et équestres. Elle propose de nombreuses activités de pleine nature : baignade surveillée pendant la saison estivale et plage de sable fin, beach-volley, minigolf, ping-pong, pétanque, etc. Il est également possible d'y louer pédalos ou canoés et de se restaurer sur place (aire de pique-nique).

Les infrastructures présentes sur le site : poste de secours, vestiaires, toilettes et douches.

LES CHIFFRES 2023 :



8 483 usagers (du 17 juin au 31 août)



Zone de baignade : **4 500** m²

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

- Acquisition de 3 grandes structures gonflables et de nombreux jeux de plage à destination des usagers, sans majoration du prix d'entrée.
- Mise en place d'un espace de boissons et de ventes de gâteaux secs qui a été très apprécié.
- La baignade a été interdite en raison d'un taux de cyanobactéries supérieur aux normes législatives en vigueur dès le 12 juillet, l'activité pédalo est restée autorisée.

LE PERSONNEL :

1 référent (directeur du service des sports et des loisirs), 2 maîtres-nageurs sauveteurs saisonniers, 5 saisonniers polyvalents (chargés d'accueil, agents de caisse, ménage, etc.).



LE GYMNASE DES MOLIÈRES :

Le gymnase et ses 2 plateaux sportifs sont dédiés à la pratique du sport. Les élèves du collège des Molières (les Essarts-le-Roi) le fréquentent en journée et les adhérents des diverses associations locales en soirée et le week-end. Le gymnase est utilisé pour la pratique du basket-ball, du volley-ball, du badminton et du tir à l'arc. Les deux plateaux sportifs ne sont utilisés que par le collège des Molières et les enfants des écoles primaires notamment dans le cadre de rencontres sportives. Des rencontres sont aussi organisées par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP). Durant les vacances scolaires, le gymnase est occupé également par des centres de loisirs.

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

- Des travaux de réhabilitation totale de la piste d'athlétisme ont eu lieu entre juillet et octobre 2023. De surcroît, un plateau sportif supplémentaire a été créé en lieu et place du stade engazonné pour répondre à la demande de l'Éducation nationale.
- Manifestations organisées au cours de l'année : Le Tri du Roi et les Olympiades des Essarts-le-Roi.

LE CENTRE OMNISPORT INTERCOMMUNAL DES ÉTANGS :

Le Centre omnisport intercommunal des étangs (COIE) au Perray-en-Yvelines se compose d'un gymnase et d'un stand de tir. Il est fréquenté par des associations sportives d'Auffargis, des Bréviaires, des Essarts-le-Roi, du Perray-en-Yvelines et de Saint-Léger-en-Yvelines. On y pratique le tennis, le futsal, le volley-ball et le football.

Le stand de tir est mis à la disposition de l'association « L'Espérance » qui assure la gestion de l'activité.

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

Manifestations organisées au cours de l'année : le Raid Supélec, les Championnats régionaux des écoles de tir et le Forum des associations de la ville du Perray-en-Yvelines.

LES AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ :

Dans la continuité de 2022, de nombreuses communes du territoire ont sollicité les services de l'agglomération pour la création d'équipements sportifs et de loisirs.

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

Livraison d'1 terrain multisports à Clairefontaine-en-Yvelines, 1 aire de jeux aux Essarts-le-Roi, 1 terrain de pétanque à Ponthévrard, 1 aire de jeux et 1 terrain de pétanque à Bonnelles, 1 terrain de pétanque à Mittainville et 1 aire de jeux au Perray-en-Yvelines.



LA DIRECTION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



L'URBANISME ET LA PROGRAMMATION DE L'HABITAT

L'URBANISME

Le service est chargé de l'instruction d'une partie des actes relatifs au droit des sols (permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) pour le compte des 33 communes ayant signé une convention avec Rambouillet Territoires. Il s'assure également de la légalité des constructions envisagées.

LES ACTIONS :

• Instruction

- ↳ Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- ↳ Contribution à l'évolution réglementaire des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).
- ↳ Assistance aux communes en matière de conseils liés au domaine de l'urbanisme et notamment d'analyse en amont des projets.
- ↳ Assistance aux communes dans le cadre de recours.
- ↳ Gestion des infractions et des récolements sur demande des mairies.

• Formations à destination des communes

- ↳ Formation aux agents des communes volontaires pour s'engager dans la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- ↳ Formations sur le logiciel d'instruction mutualisé dont Rambouillet Territoires est administrateur
- ↳ Réunions d'information auprès des secrétaires de mairie.

• Spécialisation des compétences en SIG (Système d'information géographique) afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du « Zéro artificialisation nette » (ZAN)

- ↳ Interface avec la Direction SIG (Système d'informations géographique) pour le suivi des Plans locaux d'urbanisme (PLU), l'accès au cadastre et la mise à jour de l'outil cartographique mutualisé pour 35 communes.
- ↳ Suivi de l'OCSGE (Occupation du sol à grande échelle), en particulier de la consommation d'espace ZAN en lien avec le développement de l'outil de suivi et d'interprétation avec intelligence artificielle de l'IGN/IPR (Institut national de l'information géographique et forestière/Institut Paris région).

• Juridique

- ↳ Conseil aux communes : veille juridique législative, aide et conseil selon les questions posées par les élus et les agents communaux - droit de l'Urbanisme, environnement, CCH (Code de la construction et de l'habitation), CG3P (Code général de la propriété des personnes publiques) (Domainialité), CGCT (Code général des collectivités territoriales), code de l'énergie, code pénal -, questions sur les taxes, les réseaux, l'accès...

↳ Volet foncier : en transversalité avec la Direction générale, la Direction du développement économique et des mobilités, la Direction infrastructures et les communes, suivi des demandes et projets en lien avec les cessions/acquisitions foncières.

• Suivi des documents de planification nationale et régionale

- ↳ Loi Climat et Résilience et ZAN (juridique + OCSGE).
- ↳ Révision du SDRIF-e (Schéma directeur environnemental de la région Île-de-France) : analyse et propositions dans le cadre de la concertation puis de la consultation, Rambouillet Territoires étant personne publique associée.
- ↳ Révision de la Charte du Parc national régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse : transversalité avec les services du PNR, aide auprès des élus concernés pour la mise en cohérence des documents de planification et l'identification des enjeux communaux.
- ↳ Suivi du Schéma éolien et de la loi APER (loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables).

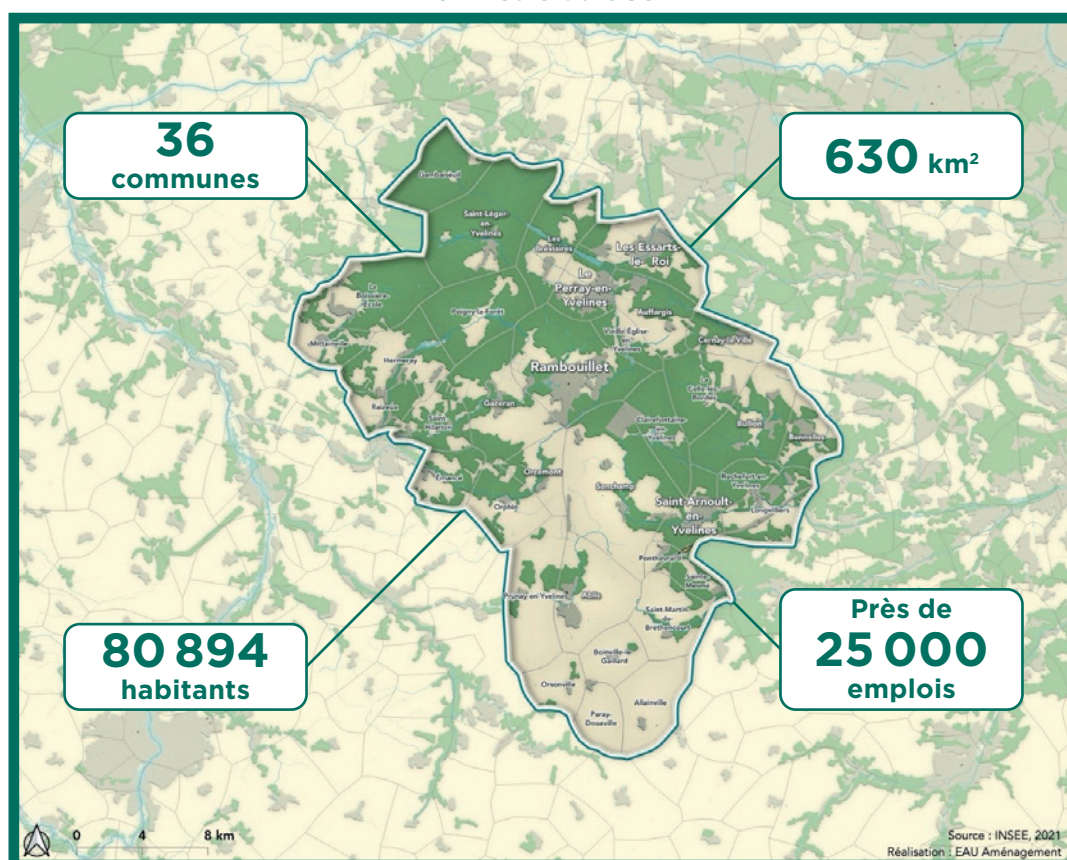
• Urbanisme pré-opérationnel

- ↳ Suivi de la ZAC (Zone d'aménagement concertée) de Bel-Air la Forêt et des autres projets de ZAC, ZAD (zone d'aménagement différé) et ZAE (zones d'activités économiques) en transversalité avec la Direction du développement économique et des mobilités.

• Suivi du projet SCoT (Schéma de cohérence territoriale)

- ↳ En 2020, le SCoT alors en cours a été évalué et le conseil communautaire a délibéré la mise en œuvre de sa révision afin de l'actualiser au regard de la nouvelle réglementation en vigueur et de l'évolution du territoire. Cette révision s'inscrit également dans la continuité des documents de planification déjà élaborés par Rambouillet Territoires : le projet de territoire voté en 2022, le Plan climat air énergie territorial (PCAET) et le Plan local de mobilité (PLM).

Périmètre du SCoT



- ↳ Le SCoT se compose de 3 documents complémentaires : un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et un document d'orientations et d'objectifs (DOO) assortis de documents graphiques.

- Le rapport de présentation contient le diagnostic établi en tenant compte des prévisions économiques et démographiques, une analyse des besoins en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement (biodiversité notamment), d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transport et d'équipements et de services. Il dresse un état des lieux qui permet d'expliquer les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable et le document d'orientation et d'objectifs.
- Le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) définit la stratégie et les orientations d'aménagement pour le territoire pour les 15 prochaines années. Il porte la vision partagée du territoire et le projet politique de son devenir. Il fixe les objectifs.
- Le DOO (document d'orientations et d'objectifs) est la mise en œuvre du PADD et en constitue le « volet réglementaire ». Il fixe des prescriptions et préconisations pour mettre en œuvre la stratégie définie.

LES CHIFFRES 2023 :



900 dossiers de demande d'urbanisme déposés en mairie et pris en charge par l'équipe d'instructeurs de Rambouillet Territoires (960 en 2022, 1 272 en 2021, 829 en 2019)



870 décisions proposées à la signature des maires après instruction, dont :

- 409 pour des permis de construire (maisons individuelles et immeubles)
- 19 pour des permis d'aménager (lotissements)
- 26 pour des permis de démolir
- 338 pour des déclarations préalables (travaux divers)
- 9 pour des établissements recevant du public (commerces, équipements publics...)
- 69 pour des certificats d'urbanisme pré-opérationnels
- 15 pour des certificats d'urbanisme d'information (aide à la commune d'Auffargis)



5 recours ont été déposés (gracieux et contentieux) et traités en collaboration avec les communes



8 formations ont été dispensées aux agents et élus des mairies par le service pour la prise en main de la chaîne d'instruction dématérialisée

2 formations plénières adressées aux 32 communes ont été assurées par l'ensemble de l'équipe



12 communes instruisent désormais leurs dossiers en dématérialisation complète

L'HABITAT

LES ACTIONS :

• Pilotage de la démarche PLH (Plan local de l'habitat)

Le séminaire Habitat du 27 juin 2018 avait marqué le lancement du programme local de l'habitat intercommunal (PLHi) avec, en parallèle, la mise en place de la conférence intercommunale du logement* (CIL) et des documents afférents (le plan partenarial de gestion de la demande et d'information aux demandeurs** [PPGDID] et la convention intercommunale d'attribution [CIA]).

Depuis, la communauté d'agglomération a en charge l'élaboration des documents relatifs à la programmation de l'habitat sur le territoire. Ainsi, le PLHi est un outil qui permet d'articuler les politiques d'aménagement urbain et d'habitat. Il définit, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées. Il assure entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

En 2021, la phase « prospectives », par l'élaboration de scénarii potentiels d'évolution a été lancée. Elle a été complétée par un travail très fin de recensement et d'étude de capacité du potentiel foncier sur chacune des communes : ce potentiel a fait l'objet d'une large concertation avec les élus locaux et sera mis à jour jusqu'au vote du projet du PLHi.

Un scénario d'évolution démographique et de besoins en logements induits a été validé en 2022 ; il s'est traduit dans un programme d'actions visant la construction neuve, l'amélioration du parc existant, la mise en place de dispositifs d'aide et de suivi, ainsi que l'animation du programme avec les partenaires institutionnels, bailleurs, associations, services enregistreurs dans les communes.

Le PLHi est prêt à être voté en 2024 ; il devra faire l'objet d'un avis par délibération des conseils municipaux, puis sera transmis au comité régional de l'hébergement et de l'habitat (État) pour avis. Cet avis doit être favorable pour que le PLHi devienne exécutoire et soit mis en œuvre.

** Commission intercommunale du logement (CIL) : organe définissant la politique intercommunale des attributions des logements sociaux. Elle adopte des orientations qui seront ensuite déclinées dans des conventions intercommunales d'attribution (CIA).*

*** Plan partenarial de gestion de la demande : institué par la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et urbanisme rénové), il a vocation à définir les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes et à satisfaire le droit à l'information en fonction des besoins et des circonstances locales.*

• Suivi des dispositifs de l'État, du département et des communes

Documents supra communaux :

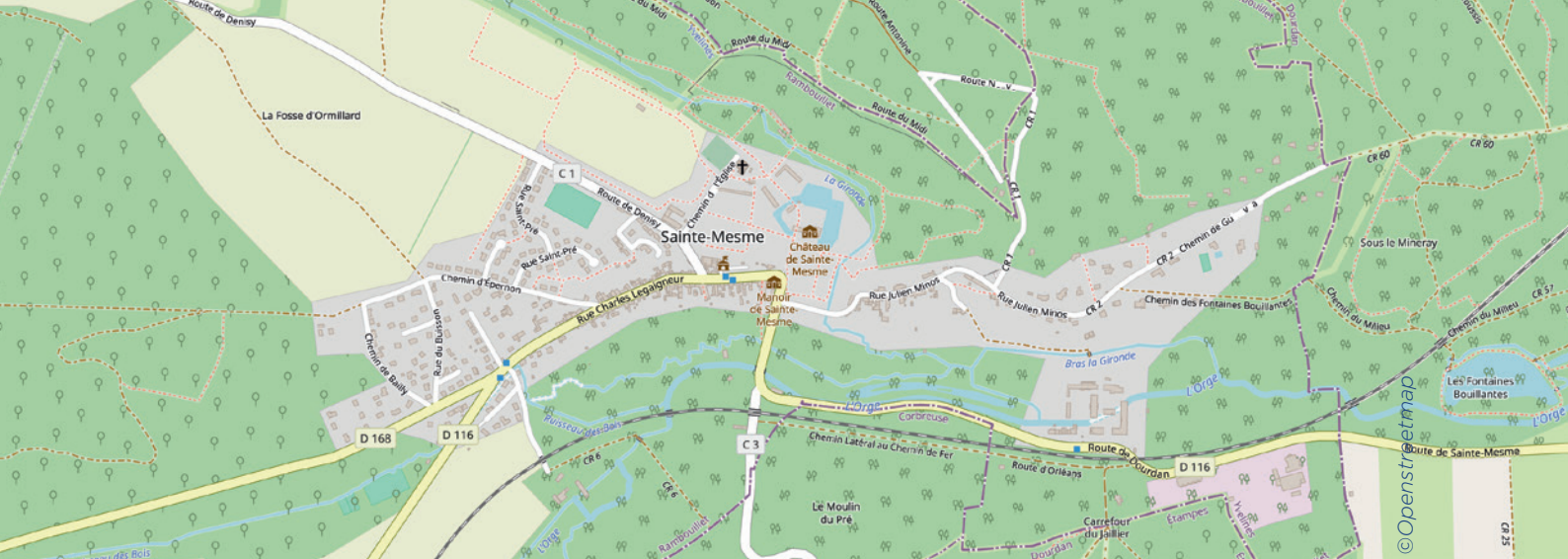
- ↳ Suivi : analyse et remise d'avis sur le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), ainsi que la territorialisation de l'offre en logement (TOL).
- ↳ Suivi du plan national de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI).
- ↳ Suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV).

Avec les communes :

- ↳ Procédure de demande d'exemption à la loi SRU (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain).
- ↳ Suivi des contrats de mixité sociale.
- ↳ Dispositif « Prévention Carence » avec le Département.
- ↳ Dispositifs d'aides départementales : Prior'Yvelines et Yvelines Résidences.
- ↳ Suivi des opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) sur Saint-Arnoult-en-Yvelines et Ablis.
- ↳ Administrateur du logiciel mutualisé Pelehas (logiciel mutualisé avec les 8 communes guichets enregistreurs des demandes de logements locatifs sociaux).

LE PERSONNEL :

1 directrice, 1 directrice adjointe instructrice, 1 instructrice et chargée de mission SCoT et 2 instructeurs.



LA DIRECTION SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

La direction SIG (système d'information géographique) met à disposition des services et communes de l'agglomération des applications cartographiques. Elle accompagne les services de Rambouillet Territoires et les communes du territoire, notamment sur les données géographiques – plans locaux d'urbanisme (PLU), mode d'occupation des sols (MOS)... –, qui peuvent être intégrées au SIG.

Ces données sont mises à disposition via des applications ou des cartographies qui permettent de les visualiser, de les analyser, faisant du SIG un outil d'aide à la décision.

LES ACTIONS :

- Acquisition et diffusion des données cadastrales 2023 des 36 communes
- Intégration des données cadastrales des 36 communes dans le SIG
- Accompagnement des communes pour la vérification de leurs PLU numérisés au standard CNIG (Conseil national de l'information géographique) en vue de leur intégration, sur le géoportail de l'urbanisme et dans le SIG communautaire
- Accompagnement et suivi du téléversement des PLU sur le géoportail de l'urbanisme, publication devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2020
- Assistance et accompagnement des communes dans la modification des PLU et leur numérisation selon le standard CNIG en vigueur
- Accompagnement des services dans l'utilisation du SIG
- Réalisation d'une cartographie du mode d'occupation du sol, sur Rambouillet Territoires
- Mise en place de fonctionnalités spécifiques dans le SIG pour les services de l'agglomération
- Vérification des livraisons intermédiaires de la future photo aérienne du territoire
- Veille et accompagnement des communes sur les bases adresses locales (BAL)
- Présentation aux élus des objectifs de la BAL
- Actualisation, sur le site internet de la communauté d'agglomération, de la cartographie dédiée à la gestion du parc d'activité Bel Air-La-Forêt.

LE PERSONNEL :
1 responsable



LA DIRECTION ENVIRONNEMENT

La direction environnement a été créée en 2023 par la fusion des services développement durable et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Cette direction a pour mission de mettre en œuvre les orientations définies par Rambouillet Territoires dans le cadre du développement durable avec le suivi et l'animation du Plan climat air énergie territorial (PCAET). Elle pilote ainsi une démarche visant à lutter localement contre le changement climatique. Elle anime également des actions territoriales de sensibilisation à la protection de l'environnement et dispense des conseils en rénovation énergétique.

Dans le cadre de la GEMAPI, la direction a pour mission d'effectuer un suivi des milieux aquatiques en réalisant des actions de restauration des rivières et le suivi des niveaux d'eau pour la prévention des inondations.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ACTIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Pilotage du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Un état des lieux de la restauration collective intercommunale a été réalisé par un bureau d'étude. Grâce à ce bilan nous avons pu identifier les points qui interpellent les élus : qualité des repas, coût du service, proposition de produits de qualité et davantage de produits locaux, éducation à l'alimentation, gestion des déchets, volonté de poursuivre avec un prestataire local, etc.

5 pièges photographiques ont été prêtés aux communes pour lutter contre les dépôts illégaux de déchets.

Depuis 2023, la direction gère les demandes de subvention pour les récupérateurs d'eau de pluie. Rambouillet Territoires a financé, à hauteur de 30 % et dans la limite d'un plafond de 700 €, l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie (le calcul de la subvention se fait sur le montant HT du matériel qui doit être supérieur à 150 € HT). 50 dossiers de demandes de subventions ont été déposés.

Organisation des journées du développement durable les 21, 22 et 23 septembre 2023 : les journées du 21 et 22 septembre étaient exclusivement dédiées aux élèves du cycle 3 (CM1 et CM2). Rambouillet Territoires a ainsi accueilli 8 classes de différentes écoles du territoire, soit près de 200 élèves et une vingtaine d'accompagnants. La journée grand public a eu lieu le samedi 23 septembre de 10h à 18h. Ces 3 journées permettaient de découvrir les animations suivantes : conférence spectacle de sensibilisation à la biodiversité, découverte des actions et services proposés par des organismes locaux - SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères), SITREVA (Syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation)

et GRDF (Gaz réseau distribution France), sauvegarde de l'abeille noire d'Île-de-France par le CANIF (Conservatoire de l'abeille noire d'Île-de-France), préservation et valorisation des espaces et des espèces avec le PNR (Parc naturel régional) de la Haute Vallée de Chevreuse et la FICIF (Fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France) – et découverte des actions des services de Rambouillet Territoires (mobilité, conseil énergie et GEMAPI).

LES ACTIONS EN CONSEIL ÉNERGIE :

- 344 rendez-vous en présentiel ou en visio et 126 conseils téléphoniques.
- Labellisation « Espace France Renov' » du service.
- Rambouillet Territoires a rejoint le programme départemental de « service d'accompagnement à la rénovation énergétique » qui permet de récupérer des subventions pour les conseils énergies donnés.
- Le programme d'intérêt général « Habiter mieux sérénité » a permis d'accompagner 34 nouveaux ménages modestes et très modestes dans le projet de rénovation énergétique de leurs logements.
- 65 prêts de caméras thermiques.
- 4 prêts de kit énergétique.
- 100 % de satisfaction d'après l'enquête SARenov.

LA GEMAPI

(Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

LES ACTIONS :

- Suivi des niveaux d'eau sur l'ensemble des cours d'eau toutes les semaines.
- Participation à un exercice de crise inondation avec les communes de Saint-Arnoult-en-Yvelines et Sonchamp dans le cadre du Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de l'Orge et de l'Yvette.
- Lancement d'une étude hydraulique et hydrologique sur une partie du territoire qui permettra d'identifier les zones à risques d'inondation par débordement de cours d'eau et la proposition d'actions pour limiter les débordements de cours d'eau.
- Animation autour de la rivière à Saint-Arnoult-en-Yvelines, au Perray-en-Yvelines et lors des Journées du développement durable de Rambouillet Territoires.
- Lancement de l'étude de consolidation des digues de 3 étangs à l'amont de Rambouillet.
- Travaux d'entretien de la ripisylve.
- Suivi des niveaux d'eau lors d'épisodes pluvieux importants.
- Retrait d'embâcle dans les cours d'eau.
- Pose d'échelle limnimétrique (outil servant à mesurer le niveau des lacs, des rivières...) sur le territoire pour avoir un meilleur suivi des niveaux d'eau.
- Suivi des actions des partenaires sur le territoire (notamment chantier de réhabilitation de l'étang de Vaubersan à Bullion et la Poussarderie à Clairefontaine-en-Yvelines).
- Suivi de la qualité d'eau.

LE PERSONNEL :

1 directrice, 1 assistante administrative, 1 conseillère énergie et 2 garde-rivières.



LA DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

La direction eau et assainissement assure la gestion de l'eau potable, en régie pour 3 communes et déléguée à 4 syndicats pour les 33 autres communes. Elle conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement et en assure le contrôle et les travaux. Elle est également en charge des ouvrages d'assainissement collectif (égouts, postes et réseaux de relevage des eaux usées et stations d'épuration).

LES CHIFFRES 2023 :



274 km de réseaux d'assainissement



2 bassins de rétention d'eau



871 documents mis en signature



957 appels reçus



462 avis d'urbanisme



35 dossiers d'acquisition de récupérateurs d'eau
(soit 7 038 € de subventions accordées)



506 bons de commande et d'engagement



854 factures validées



88 contrôle de SPANC
(Service public d'assainissement non collectif)

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

- Renouvellement de 841 mètres linéaires de canalisations (travaux réalisés par l'entreprise SOGEA) – montant : 1113600 € TTC.
- Réhabilitation de 2 réservoirs d'eau à Rambouillet – montant : 1770000 € TTC.
- Réalisation d'un bassin de rétention et de restitution des eaux usées de 6000 m³ à Groussay à Rambouillet – montant : 10809600 € TTC.
- 25 fuites d'eau signalées et transmises au délégataire ou au syndicat pour intervention.
- Depuis le 29 septembre 2023, Rambouillet Territoires a confié la gestion de l'assainissement collectif à la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural) pour 13 communes : Auffargis, Rambouillet, Bonnelles, Vieille-Église-en-Yvelines, la Boissière-École, Saint-Léger-en-Yvelines, les Bréviaires, les Essarts-le-Roi, le Perray-en-Yvelines, Gazeran, Mittainville, Hermeray et Bullion.
- PFAC* perçues en 2023 : 257 497,99 €.

* PFAC (Participation pour le financement de l'assainissement collectif) : taxe payée pour tout nouvel usager qui se raccorde au réseau public d'assainissement collectif ou qui procède à une extension de son habitation.

LE PERSONNEL :

1 directrice, 3 techniciens eau et assainissement, 1 animatrice bassin d'alimentation et de captage chargée de la protection des captages d'eau potable, 1 chargée d'appui pour l'ensemble du suivi administratif et financier du service et 1 assistante.



LA DIRECTION INFRASTRUCTURES

La direction infrastructures est composée d'un service bâtiment qui veille à la sûreté de fonctionnement des ouvrages et bâtiments communautaires (maintenance, travaux d'investissement...) et d'un service voiries et réseaux qui entretient les transports et parkings communautaires et intervient dans le cadre d'opérations spécifiques (aménagement de nouvelles voiries).

LE SERVICE BÂTIMENTS

Ce service est chargé de veiller à la sûreté de fonctionnement des ouvrages et bâtiments communautaires, de mener à bien les actions de maintenance requises et de conduire les travaux d'investissement pour les opérations structurantes et stratégiques de la collectivité.

LES ACTIONS :

- Maintenance, vérifications, exploitation technique et travaux d'amélioration du patrimoine bâti...
- Conduite d'opérations de travaux : construction de micro crèches, travaux au conservatoire Gabriel Fauré...
- **Centre aquatique des Fontaines (Rambouillet) :**
 - Mise en place de climatisation dans la salle de fitness et la salle de musculation : 168 060 € TTC
 - Poursuite des expertises
- **Aire des Gens du voyage de Rambouillet**
 - Remplacement des 44 portes des blocs sanitaires : 38 180 € TTC
 - Réfection de l'étanchéité des terrasses des 22 blocs sanitaires : 18 315 € TTC
- **Conservatoire Gabriel Fauré :**
 - ↳ **Établissement de Rambouillet :**
 - Passage de la commission de sécurité : ouverture de l'établissement maintenue et passage de la commission pour une visite périodique à 5 ans (au lieu de 3 initialement).
 - Remplacement de tous les éclairages des salles de cours de musique et de danse par des éclairages LEDS : 18 655 € TTC.
 - Curage de tous les réseaux enterrés des eaux pluviales et eaux usées : 6 125 € TTC.

↳ **Établissement de Saint-Arnoult-en-Yvelines :**

- Fin des travaux de remplacement des faux plafonds des salles de danse et orchestre avec isolation, réfection de la salle d'orchestre : 115 043 € TTC.
- Remplacement des éclairages en LEDS : 2 500 € TTC.
- Remplacement de la centrale de sécurité incendie du complexe du jeu de Paume avec la ville.
- Passage de la commission de sécurité sur le complexe du jeu de Paume dont fait partie le conservatoire : ouverture de l'établissement maintenue.

• **Gymnase des Molières :**

- Remplacement du système de chauffage et de ventilation : 118 423 € TTC
- Réfection de l'éclairage : 5 463 € TTC

• **Phase II des micro crèches**

- Construction et mise en exploitation de la micro crèche de Cernay-la-Ville : 820 000 € TTC
- Construction de la micro crèche de Longvilliers : 830 000 € TTC

• **Micro crèche à Clairefontaine-en-Yvelines**

- Réfection des sols des locaux de services : 1 536 € TTC

• **Relais petite enfance antenne d'Ablis :**

- Réfection de la peinture du local d'accueil des jeunes enfants (travaux effectués en régie) : 1 240 € TTC
- Réfection du sol : 2 800 € TTC

• **CIAS antenne d'Ablis :**

- Mise en place d'une borne de recharge de véhicule électrique pour le nouveau véhicule de portage de repas : 1 600 € TTC
- Remplacement des éclairages en LEDS : 752 € TTC
- Intervention en régie de l'agent des services techniques : aménagement de bureaux, adaptation des mobiliers, mise en place de stores...

- S'ajoute à cela : la gestion de dizaines de contrats d'exploitation, de maintenance et de vérification.

LES CHIFFRES :

• Un patrimoine de **21 bâtiments publics** :

- 9 micro crèches
- 2 établissements du conservatoire
- 2 bureaux de l'office de tourisme
- 2 piscines
- 1 gymnase
- 1 centre omnisports
- Le siège communautaire
- Le siège technique communautaire
- Les 2 sites du CIAS : le siège à Rambouillet et l'antenne à Ablis

- Ainsi que 3 aires d'accueil des gens du voyage

- **280** commandes CIRIL et engagements émis en 2023.

LE SERVICE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Le service voirie est chargé de la gestion, de l'entretien et de la maintenance des infrastructures routières et des réseaux de voirie contribuant ainsi à la sécurité et au bien-être des citoyens et à la qualité de vie dans une communauté.

LES ACTIONS :

- Réparation des routes (environ 160 km de réseau viaire) pour garantir des voies sûres et praticables : revêtement de surface et comblement des nids-de-poule.
- Entretien de l'espace vert afin de maintenir, d'améliorer et de protéger les zones vertes urbaines pour offrir des environnements agréables et sains à la communauté.

- Entretien régulier des équipements sportifs (terrains de pétanque, aires de jeux et terrains multisports) pour en garantir la sécurité, la durabilité et l'utilisation optimale.
- Aménagement urbain : planification et réalisation de projets comme l'installation de nouveaux trottoirs et la création de pistes cyclables pour améliorer l'accessibilité et la qualité de vie dans les zones urbaines.
- Aménagement des équipements sportifs : conception et mise en place d'installations nécessaires pour permettre la pratique d'activités sportives dans un cadre sécurisé, fonctionnel et attrayant pour les utilisateurs.
- La gestion des aires d'accueil des gens du voyage est effectuée par l'entreprise VESTA via une délégation de service public (DSP). Rambouillet Territoires gère via cette DSP 3 aires d'accueil situées à Rambouillet (ouverte et en fonction), aux Essarts-le-Roi (ouverte et en fonction) et à Saint-Arnoult-en-Yvelines (fermée).

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

- Création de 4 aires de jeux (Bonnelles, Cernay-la-Ville, Le Perray-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines)
- Réalisation de 3 terrains multisports (Clairefontaine-en-Yvelines, Poigny-la-Forêt, La Boissière-École)
- Création de 4 terrains de pétanque (Bonnelles, Hermeray, Mittainville, Ponthévrard).

LE PERSONNEL :

1 directeur, 1 assistante de direction, 1 responsable du service bâtiments, 1 technicien en charge de la maintenance des bâtiments et 1 agent technique en régie, 1 responsable voirie et réseaux divers et 2 techniciens voirie.





LA DIRECTION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MOBILITÉ

À compter de mai 2023, la direction du développement économique et la direction de la mobilité ont fusionné pour devenir la direction du développement économique et de la mobilité (DDEM).

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La direction développement économique et mobilité accompagne les entreprises du territoire afin de renforcer les leviers de leur développement et les accompagner sur les problématiques auxquelles elles sont confrontées. Elle agit pour l'attractivité de la communauté d'agglomération afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

Pour ce faire, elle possède des atouts fonciers et des outils partenariaux permettant aux entreprises d'envisager une implantation pérenne grâce à la mise en réseau des dirigeants, la création de filières de formation au bénéfice de certaines filières métiers, l'accompagnement des porteurs de projets, la recherche de financements et de subventions...

LES ACTIONS :

• Les zones d'activités économiques (ZAE) :

↳ ZAC Bel-Air-la-Forêt

– Créé en 2008, le parc d'activités Bel-Air-La-Forêt (PA BALF) offre des parcelles de différentes surfaces (1500 m² minimum). Son développement permet la création d'emplois et l'accroissement des recettes fiscales. Il comporte quatre phases d'aménagement, les deux premières étant quasiment commercialisées. Le démarrage de la phase a été initié afin d'accueillir le futur siège social de la société EBP.

– Promesses signées :

Entreprise	Surface	SCI	Activité	Recette
COUDOINT	3 531 m ²		Rhéostats industriels	459 030 €
EBP	19 055 m ²		Logiciels de gestion	3 144 075,00 €

– Réalisation de l'agrafe 6 (rue Charles Lindbergh) :



↳ ZA Ablis Nord

Projet de requalification de l'entrée de la zone ainsi que le réaménagement du giratoire situé devant la plateforme ALDI.

↳ ZAC du Gros Chêne (Les Essarts-le-Roi)

– Études de faisabilité réalisées.

– Cahier des charges pour l'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) et dossier de création.

↳ ZAE Chemin Vert (Le Perray-en-Yvelines)

Dossier de requalification de la zone d'activité.

L'ANIMATION ÉCONOMIQUE :

- Initiative Seine Yvelines : bilan en cours d'élaboration
- Les conventions : fin 2022, la dynamique partenariale a été relancée au sein de la Rambouillet Territoires et s'est concrétisée en 2023 par la signature de quatre conventions :
 - ↳ **L'ADECSY (association d'entrepreneurs du centre et sud-Yvelines) :**
 - Association des chefs d'entreprise du territoire
 - Subvention : 8000 €
 - Objectifs : renforcer et animer la dynamique de réseau en développant les adhésions à l'association (en cours)
 - ↳ **La Chambre de commerce et d'industrie des Yvelines :**
 - Objectifs : déployer et animer un club de créateurs du territoire et renforcer l'attractivité du territoire auprès de start-up industrielles (en cours)
 - Subvention : 15000 €
 - ↳ **BGE Yvelines :**
 - Objectifs : contribuer au déploiement et à l'animation d'un club de créateurs du territoire (en cours)
 - Subvention : 10000 €
 - ↳ **Chantiers Yvelines :**
 - Objectifs : mener des actions collaboratives afin de permettre le retour à l'emploi de demandeurs d'emploi et favoriser et faciliter le recrutement pour les entreprises du territoire (en cours)
 - Pas de subvention prévue dans le partenariat
- Guichet unique :
 - Informer et conseiller les chefs d'entreprises sur les dispositifs d'aides en place et vérifier leur éligibilité.
 - Accompagner les dirigeants au montage des dossiers.
 - Bilan 2023 : subventions obtenues pour les entreprises : 433 000 €.
- La bourse des locaux (BDL) :
 - Mise à jour de l'ensemble des annonces.
 - Mise en ligne de nouvelles et suivi rigoureux.
- Bassin d'emploi et de formation du sud francilien :
 - Mise à jour de l'ensemble des annonces.
 - Lancement d'une section de BTS SIO en apprentissage au sein du lycée Bascan pour répondre aux besoins en compétences et ressources des entreprises du secteur.
 - Semaine de l'Industrie :
 - Visite de cinq entreprises industrielles pour près de 200 étudiants (Guerlain, Baudoin Sérigraphie, Coudoint SA, L'Oréal et POLYSEM).
 - Soirée de restitution ludique et créative à la salle Patenôte.

LA MOBILITÉ

Simplifier, faciliter les déplacements des habitants et des usagers, telles sont les ambitions de Rambouillet Territoires en participant à l'organisation du transport public et en mettant en place des solutions alternatives et innovantes.

La direction a la charge de promouvoir les modes alternatifs à la voiture et d'encourager les modes de déplacements décarbonés tels que les véhicules électriques, les modes doux...

LES ACTIONS :

• Les transports en commun :

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, Rambouillet Territoires participe à l'organisation du transport de personnes sur son territoire.
- Rambouillet Territoires est l'interlocuteur privilégié entre Île-de-France Mobilités et les transporteurs pour améliorer les déplacements sur le territoire en transport en commun pour le réseau urbain et interurbain.
- Ce réseau de transport est complété par du Transport à la Demande (TAD) qui vient compléter l'offre des lignes de bus régulières déjà existantes. Ce service est disponible toute l'année et accessible exclusivement sur réservation via la plateforme régionale mise en place par Île-de-France Mobilités. Il est totalement financé par Île-de-France Mobilités. Son objectif est d'offrir une solution de mobilité en heures creuses aux habitants du territoire. Il existe depuis janvier 2020.

• Les circuits scolaires spéciaux

- Depuis une modification de la carte scolaire, en juin 2018, Rambouillet Territoires a la charge du transport des collégiens des communes d'Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Paray-Douaville et Saint-Martin-de-Bréthencourt se rendant au collège de Saint-Arnoult-en-Yvelines.
- La DDEM gère la régie, l'inscription, délivre la carte SCOL'R et gère le transporteur, ces transports sont financés par Île-de-France Mobilités.

• La desserte du parc d'activités Bel-Air-la-Forêt

- Afin de répondre aux demandes des entrepreneurs, de favoriser le développement du parc d'activité Bel Air-La Forêt et d'en renforcer l'attractivité, un service régulier local desservant le parc à partir de la gare SNCF de Rambouillet a été mis en place le 31 août 2020.
- Île-de-France Mobilités a délégué la compétence à Rambouillet Territoires pour la gestion de ce service, entièrement financé par la communauté d'agglomération et assuré par le transporteur SAVAC.

• Les bornes de recharge électrique

- La promotion du véhicule électrique et de ses services associés a continué tout au long de l'année, notamment avec la suite du déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Dans la continuité de la création d'un maillage cohérent, 9 nouvelles bornes ont été installées sur le territoire en 2023 : Ablis (2), Prunay-en-Yvelines, Les Bréviaires, Sainte-Mesme, Mittainville, Gambaiseuil, Le Perray-en-Yvelines, Auffargis.



- Le réseau de recharge compte désormais 47 bornes sur les 36 communes. Chaque borne est équipée de deux points de charge avec deux types de prise (prise T2 et prise E/F). La recharge est payante. Pour les utilisateurs, cela a permis d'assurer 6 897 charges de véhicules, ce qui correspond à une puissance délivrée d'environ 156 800 kWh. Chiffres de mai à décembre 2023.
- Dans le cadre de l'adhésion à l'accord-cadre avec Seine et Yvelines Numérique pour les prestations liées aux bornes de recharge, un changement de prestataire en charge de la supervision et de la maintenance a été opéré. Depuis mai 2023, Bouygues Énergies & Services assume ces missions.

• **L'événementiel**

- À l'occasion de l'événement « Journée développement durable 2023 » organisé le 23 septembre, au domaine de la Bergerie nationale, à Rambouillet, la direction a tenu un stand « Mobilité ».
- Le public a pu découvrir les aides en matière de mobilité, par l'État, la Région et Île-de-France Mobilités, et échanger sur les différents modes de déplacements et les alternatives à la voiture, comme les modes actifs, les complémentarités telles que le covoiturage, le bus+vélo, le train+bus..., échanger sur les solutions d'éco-mobilité, la pratique du vélo ou de la trottinette, mais aussi à la sécurité routière.
- En matière de transports en commun, le public a pu obtenir des informations sur l'offre de transport sur le réseau de bus urbain et interurbain de Rambouillet ainsi que sur le transport à la demande.
- Ce fut aussi l'occasion de présenter le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques existant sur notre territoire (comment utiliser une borne, obtenir un badge, la carte du réseau...).

• **Les appuis vélos**

Pour favoriser et développer l'utilisation du vélo, Rambouillet Territoires a financé l'installation d'appuis vélos aux communes du territoire. 353 appuis vélos ont été livrés sur 17 communes qui ont exprimé leur besoin de stationnement vélo.

• **Le schéma directeur cyclable**

- Un schéma directeur cyclable a été voté en mai 2023. Son objectif : connaître les attentes et les besoins des habitants du territoire, proposer sur la base de la phase d'analyse du diagnostic un réseau vélo et piéton maillé et structuré, hiérarchiser les itinéraires identifiés en fonction de leur vocation et échelles (communales, intercommunales) et proposer une stratégie cohérente avec les projets du territoire (formaliser et localiser les différents aménagements préconisés et élaborer un plan pluriannuel d'investissement).
- La société Vizéa a été désignée pour aider à son élaboration.

• **Le plan local de mobilité**

- Un plan local de mobilité a été voté en mai 2023. L'objectif est d'organiser au mieux les différents modes de déplacements au niveau local. Il décline et précise le plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF) élaboré par la Région Île-de-France en élaborant un programme d'actions à cinq ans.
- La société ITEM a été désignée pour aider à son élaboration.

LE PERSONNEL :

1 directeur, 1 assistante de direction et 1 chargé de développement.

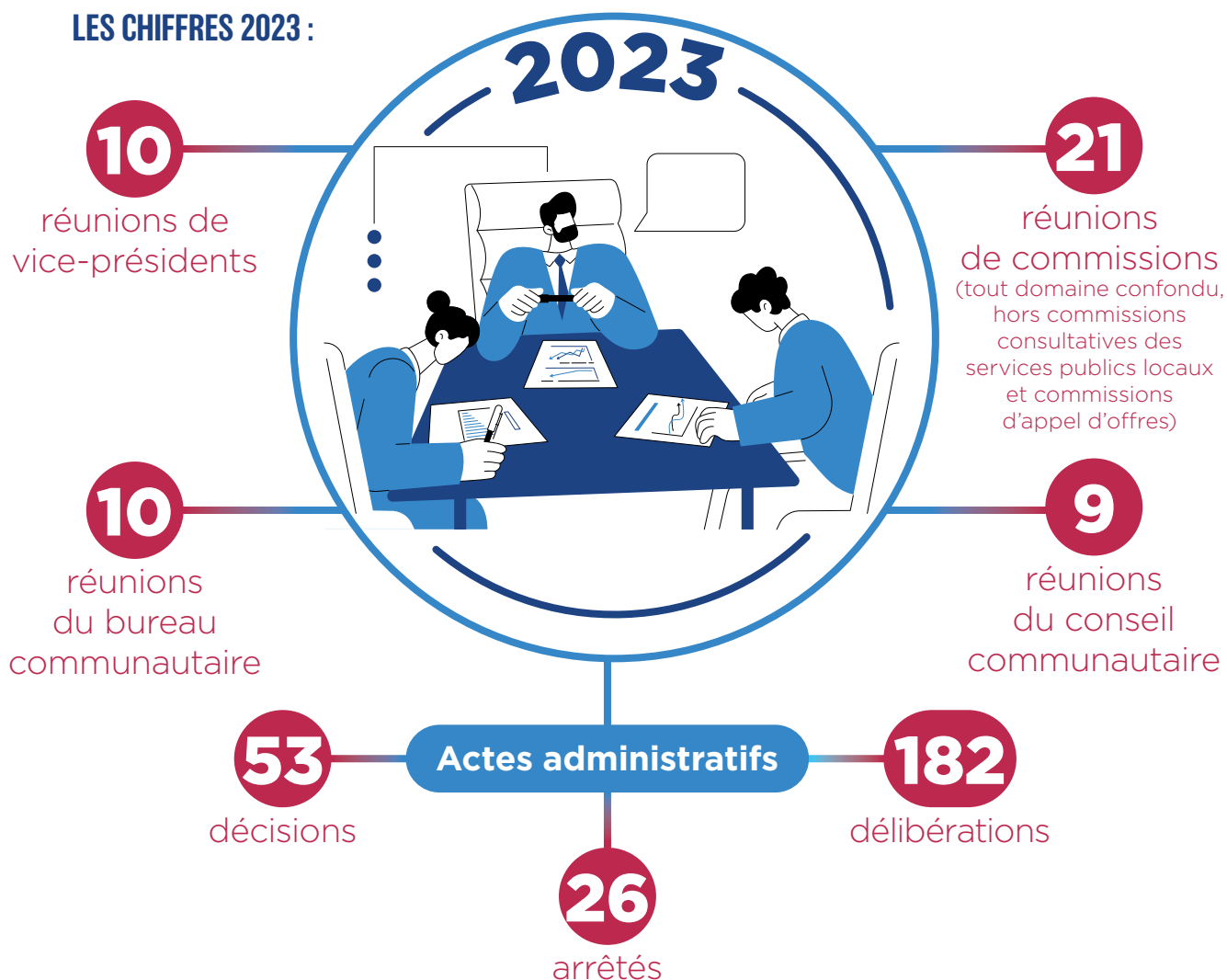
LES SERVICES SUPPORTS



LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La direction générale des services anime et coordonne l'ensemble des services communautaires en faisant le lien entre les élus et le personnel. Elle veille à la mise en œuvre et au contrôle de l'application des décisions politiques et au bon fonctionnement des équipements gérés par la communauté d'agglomération.

LES CHIFFRES 2023 :



LES ACTIONS 2023 :

• Les fonds de concours :

Dans le cadre de son rayonnement intercommunal, Rambouillet Territoires a décidé, au titre de l'année 2023, de créer un fonds de concours en investissement pour chacune des communes du territoire qui en feront la demande, dont le montant total a été fixé à 1135000 €.

Ce fonds de concours peut être alloué pour toutes opérations communales éligibles, conformément au règlement d'intervention.

Ainsi, les quatre communes suivantes ont pu bénéficier d'un financement :

↳ Auffargis

- Objet : revalorisation du centre-bourg. La commune a pris en charge la construction d'un restaurant/bar/tabac/journaux, avec terrasse végétalisée, comprenant également 2 logements, destinés au gérant et au personnel. Cela s'inscrit dans une opération globale de revitalisation du centre-bourg avec la présence d'une épicerie multiservices et de plusieurs logements récents à proximité immédiate. Une crèche privée est également en cours de réalisation sur le même secteur.
- Montant subvention attribuée : 28335,00€

↳ Ponthévrard

- Objet : réfection de la sente de l'Orée du bois. À la suite de l'orage de juin 2021, cet axe a été fortement dégradé le rendant peu praticable et dangereux. Ainsi, cette opération consiste en la réalisation d'un enrobé afin de le remettre en état.
- Montant subvention attribuée : 5994,00€

↳ Gazeran

- Objet : réalisation de 4 classes et d'un restaurant scolaire. Dans le contexte d'évolution important de la commune ces dernières années, avec une croissance de l'habitat et de sa population, mais aussi en termes de développement économique, l'augmentation des capacités d'accueil du groupe scolaire est devenue un enjeu essentiel.
- Montant subvention attribuée : 55842,00€

↳ Rambouillet

- Objet :
 - Réfection de couches de roulement et aménagements de voirie. La ville a identifié 3 rues prioritaires pour lesquelles les concessionnaires n'ont pas de travaux à réaliser. Il s'agit des rues Dubuc, Racinay et Fontaines.
 - Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle rue de Clairefontaine. L'aménagement prévoit la création d'une piste cyclable bidirectionnelle en enrobés de 3 m de large dans l'espace vert situé entre la chaussée et l'alignement d'arbres devant le collège Catherine de Vivonne sur une longueur de 220 m environ.
 - Rénovation de la signalisation horizontale et renforcement de l'entrée des zones 30.
 - Désamiantage du groupe scolaire Saint-Hubert.
 - Sauvegarde et sécurisation de l'école élémentaire Gambetta. Cette rénovation vise à assurer une protection et un confort thermique, d'esthétisme, tout en assurant la restauration et la valorisation de ce site remarquable non classé et non-inscrit aux Monuments historiques mais protégé au titre du site patrimonial remarquable (SPR).
 - Déploiement installation de caméras de vidéoprotection. Il s'agit d'étendre le maillage de vidéoprotection en place sur le centre-ville vers les zones proches des entrées-sorties de la ville de Rambouillet, ainsi que sur les secteurs sensibles non pourvus de caméras. Il s'avère par ailleurs nécessaire au vu du contexte actuel et de la configuration du site de prendre des mesures de mise à niveau de sûreté suffisantes du bâtiment de l'Hôtel de Ville.
- Montant subvention attribuée : 386800,00€

- **Modification de l'intérêt communautaire :**

L'intérêt communautaire a été approuvé le 17 décembre 2018 par délibération n°CC1812AD02.

- ↳ **Suppression de la compétence ORT**

- Dans le cadre de ses compétences, l'intérêt communautaire définit l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans les actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire figurant à la rubrique « Équilibre social de l'habitat ».
- Dans la mesure où ces actions ne sont pas menées par Rambouillet Territoires, il a été décidé de supprimer cette rubrique des compétences.
- Les documents relatifs à l'intérêt communautaire ont été modifiés en conséquence à l'occasion du conseil communautaire de mars 2023.

- ↳ **Actualisation de l'intérêt communautaire**

- Ce document, fruit des 3 intérêts communautaires, suite à la fusion de la CAPY (communauté de communes Contrée d'Ablis-Porte d'Yvelines), de la CCE (communauté de communes des Étangs) et de la CART (communauté d'agglomération Rambouillet Territoires), nécessite d'être actualisé et harmonisé.
- Celui-ci permettra :
 - La mise à jour des compétences devenues obligatoires en matière de GEMAPI, d'eau et d'assainissement
 - L'évolution de la compétence développement économique reprenant l'ensemble des zones d'activités économiques
 - L'évolution de la compétence voirie
 - De préciser la compétence relative à la politique de la ville, à la prévention, et notamment en matière de délinquance
 - D'intégrer un volet prévention en matière de santé
- Cette actualisation sera finalisée et présentée en conseil communautaire en 2024.

- **Contrat de relance et de transition énergétique (CRTE)**

Le CRTE de Rambouillet Territoires, adopté le 22 novembre 2021, a fait l'objet d'une actualisation en mai 2023, afin d'intégrer 2 nouvelles fiches actions de la ville de Rambouillet, venant compléter le programme initial.

Celles-ci concernent :

- ↳ **Le développement des circulations douces**

- Il s'agit de mettre en œuvre :
 - La promotion de la mobilité durable,
 - L'amélioration de l'offre de services au public
 - La politique sportive.
- Cela passe par plusieurs étapes consistant notamment à réduire les discontinuités sur le réseau déjà existant, en cohérence avec les opérations d'aménagement notamment sur le secteur gare, et favoriser ainsi les mobilités actives sur le territoire.
- Le programme de cette action se décline en plusieurs phases.

- ↳ **La rénovation énergétique partielle du groupe scolaire Saint-Hubert**

- Il s'agit d'améliorer l'isolation du bâtiment et de réduire son impact énergétique.
- Ainsi, il est prévu :
 - La rénovation de la toiture (1300 m²)
 - Le remplacement des menuiseries (6 ensembles).

- **Opération de revitalisation territoriale (ORT)**

L'ORT est destinée à prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation d'un territoire. Il s'agit de redynamiser les centres-villes, développer l'attractivité économique en lien avec les atouts des territoires, moderniser et réhabiliter le parc de logements et les locaux commerciaux, ou encore valoriser le patrimoine bâti. Tout cela doit se mettre en œuvre dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

Rambouillet Territoires a approuvé la convention cadre pluriannuelle d'opération de revitalisation territoriale, en mai 2023, réunissant Ablis, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Rambouillet, l'État et la communauté d'agglomération.

Il s'agit d'une convention dont l'objet est d'affirmer l'ORT, appliquée dans le cadre des dispositifs existants :

- « Action Cœur de Ville » (ACV) porté par la ville de Rambouillet
- « Petites Villes de demain » (PVD) pour Ablis et Saint-Arnoult-en-Yvelines

Elle décline les actions des programmes ACV et PVD, en y annexant les conventions et les avenants associés :

- l'avenant ACV valant ORT pour Rambouillet
- la convention PVD valant ORT pour Ablis et Saint-Arnoult-en-Yvelines

Cette convention ouvre également la possibilité à d'autres communes de Rambouillet Territoires de rejoindre l'ORT, si elles le souhaitent.

• **Fusion entre le syndicat mixte des trois rivières (SM3R) et le syndicat mixte de la Voise et de ses affluents (SMVA)**

- Suite à l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2023090-0001 du 31 mars 2023, relatif au projet de périmètre pour une fusion entre le SM3R et le SMVA, Rambouillet Territoires s'est prononcé favorablement en conseil communautaire du 2 mai 2023.

- Rappel des périmètres des 2 syndicats :

Le SM3R est composé de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires et de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Île-de-France, regroupant 15 communes :

- CA Rambouillet Territoires : 10 communes
- CC des Portes euréliennes d'Île-de-France : 5 communes

- Le SMVA est, quant à lui, composé de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Île-de-France et de la communauté d'agglomération Chartres métropole, regroupant 15 communes :

- CC des Portes euréliennes d'Île-de-France : 11 communes
- CA Chartres métropole : 4 communes

• **Fusion**

Le syndicat mixte de la Drouette, de la Voise et de ses affluents (SMDVA) est créé par l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2023270-0001 du 27 septembre 2023, à compter du 1^{er} janvier 2024. Cette fusion est réalisée à périmètre géographique et compétences constants. Le syndicat exerce la compétence gestion des milieux aquatiques (GEMA).

Composition : 30 communes

- La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires : Rambouillet, Émancé, Gazeran, Hermeray, Orcemont, Orphin, Poigny-La-Forêt, Raizeux, Saint-Hilarion et Sonchamp (x10)
- La communauté de communes des Portes euréliennes d'Île-de-France (CCPEIDF) : Droué sur Drouette, Éperon, Hanches, Saint-Martin-de-Nigelles, Villiers-le-Morhier, Aunay-sous-Auneau, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Bailleau-Armenonville, Béville-le-Comte, Écrosnes, Gallardon, Gas, Le Gué-de-Longroi, Levainville, Yermenonville et Ymeray (x16)
- La communauté d'agglomération Chartres métropole (CACM) sur le périmètre des bassins versants pour les communes de Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau, Saint-Léger-des-Aubées, Voise (x4)

• **Convention entre l'école de musique AIDEMA et Rambouillet Territoires**

La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, agit selon son périmètre de compétence dans le domaine des enseignements artistiques avec la gestion du conservatoire Gabriel Fauré, implanté sur Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines.

En matière de développement culturel des territoires, la communauté d'agglomération est attentive à garantir un accès équitable à la culture sur son territoire.

C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place un partenariat avec l'école de musique AIDEMA, qui enseigne sur le bassin de vie rayonnant autour d'Auffargis, Le Perray-en-Yvelines et Les Essarts-le-Roi.

Ce partenariat, scellé par une convention en juillet 2023, permet d'élargir des lieux d'enseignement musical structurants sur le territoire et d'aboutir, à terme, à une cohérence pédagogique, territoriale et tarifaire.

• **Courses hippiques à Rambouillet/Prix de Rambouillet Territoires**

L'hippodrome de Rambouillet accueille chaque année, neuf réunions de courses de trotteurs dont une réunion premium permettant des paris dans toute la France.

La piste de 1700 m est qualifiée de l'une des meilleures pistes en herbe de France et attire les meilleurs entraîneurs et drivers.

Considéré comme l'une des valeurs patrimoniales du territoire, il contribue ainsi, au même titre que d'autres acteurs du territoire, au développement économique et touristique de Rambouillet Territoires.

Ainsi, dans la continuité de la saison 2022, le partenariat a été renouvelé en 2023, avec la remise de deux prix de 500 € par courses, soit un montant annuel total de 9000 €.

Mise à disposition d'un référent déontologue mutualisé à destination des élus

Le respect des principes déontologiques par les élus à l'occasion de leur mandat est une condition fondamentale pour assurer la confiance des citoyens dans l'action de leurs représentants. Les élus exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte déontologique et éthique de l'élu local, conformément aux principes définis à l'article L1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales :

- 1 - L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- 2 - Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- 3 - L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- 4 - L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- 5 - Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- 6 - L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- 7 - Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Soucieux de l'intérêt général, et de la parfaite mise en œuvre des principes déontologiques dégagés par la Charte, Rambouillet Territoires décide de mettre à disposition de ses élus un référent déontologue, conformément au décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022

Rambouillet Territoires offre également la possibilité à l'ensemble des élus de ses communes membres, dès lors que ces dernières ont pris en ce sens une délibération concordante, de saisir le référent déontologue que la communauté d'agglomération aura désigné.

Monsieur Guy Poupart a ainsi été désigné par le conseil communautaire en qualité de référent déontologue en novembre 2023.

LE PERSONNEL :

1 directeur général, 1 responsable du secrétariat général, 1 assistante de direction et 1 chargé d'accueil.



LA DIRECTION DES FINANCES

La direction des finances met en œuvre la politique de gestion et de planification budgétaire et financière de Rambouillet Territoires conformément au cadre réglementaire.

En lien avec les élus, la direction générale et l'ensemble des directions, la direction des finances permet aux conseillers communautaires d'adopter les budgets primitifs et supplémentaires, les comptes administratifs, et les décisions modificatives du budget principal et des 6 budgets annexes (zone d'activité Bel-Air-la-Forêt, base de loisirs des étangs de Hollande, GEMAPI et eaux pluviales, adduction d'eau potable, assainissement et traitement des eaux usées de Gazeran-Rambouillet-Vieille-Église-en-Yvelines). La direction assure également le suivi et l'analyse de la dette contractée par la communauté d'agglomération. Elle assure l'élaboration du rapport d'orientation budgétaire, le pilotage de la programmation pluriannuelle des investissements et des perspectives financières.

La direction des finances, en lien avec les autres directions, traite et contrôle les opérations comptables. Elle coordonne les principales actions comptables et représente le lien avec le trésorier.

Enfin, elle procède au suivi des recettes fiscales perçues. Des études et des analyses sont effectuées tout au long de l'année pour renforcer l'aide de décision des élus.

LE RAPPORT FINANCIER 2023 :

Le rapport financier de Rambouillet Territoires est tiré de l'analyse du compte administratif réalisé chaque année à l'occasion de son vote qui porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires de l'exercice considéré, accompagnées de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de la communauté d'agglomération. Les chiffres présentés portent uniquement sur le budget principal de Rambouillet Territoires

• Fonctionnement

DÉPENSES : 46 379 939,40 €	RECETTES : 57 049 696,58 €
Charges à caractère général : 7 117 138,90 €	Résultat fonct. reporté : 4 610 317,95 €
Charges de personnel : 6 845 328,51 €	Produits des services : 1 811 727,08 €
Atténuations de produits (reversements de fiscalité) : 28 009 814,66 €	Impôts et taxes : 42 190 275,46 €
Autres charges de gestion courante (subventions, contributions, élus) : 2 241 712,77 €	Dotations, subventions : 7 810 118,65 €
Charges financières : 281 413,16 €	Autres produits de gestion courante (loyers, redevances des délégataires) : 352 339,13 €
Autres charges (charges exceptionnelles, opérations d'ordre) : 1 884 531,40 €	Autres produits (atténuations de charges, produits exceptionnels, opérations d'ordre) : 274 918,31 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2023 : 10 669 757,18 €	

• Investissement

DÉPENSES : 11 218 177,46 €	RECETTES : 8 621 142,49 €
Travaux et acquisitions : 7 132 855,96 €	Dotations et fonds divers (FCTVA, réserves) : 4 492 353,58 €
Subventions, équipements, fonds de concours : 5 244 750,00 €	Subventions d'investissement reçues : 2 208 686,20 €
Remboursement capital dette : 772 379,50 €	Cautions reçues : 54 978,90 €
Autres dépenses (opérations d'ordre) : 159 078,10 €	Autres recettes (opérations d'ordre) : 1 865 123,81 €
Résultat invt. reporté : 2 629 388,90 €	
Résultat d'investissement de clôture 2023 : -2 597 034,97 €	

À noter, les chiffres présentés ne comprennent pas les restes à réaliser (1 746 212,98 € en dépenses et 1 173 384,65 € en recettes).

• D'où viennent les recettes de la communauté d'agglomération ?

– En fonctionnement :

Fiscalité (impôts et taxes)	42 190 275,46 €	80,79 %
Dotations, subventions	7 810 118,65 €	14,96 %
Produits des services	1 811 727,08 €	3,47 %

Les pourcentages sont indiqués au regard de l'ensemble des produits de fonctionnement courant (cf. ROB 2024) soit 52 222 808,95 € en 2023 (résultat reporté, produits exceptionnels et opération d'ordre non pris en compte)

– En investissement :

Elles sont constituées de financements extérieurs :

- Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée FCTVA (prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue sa principale aide aux collectivités territoriales en matière d'investissement) : 717 026,22 € en 2023.
- Les subventions d'investissement reçues : 2 208 686,20 € en 2023.
- L'emprunt : Rambouillet Territoires n'a pas eu recours à l'emprunt pour financer ses investissements en 2023.

LE PERSONNEL :

1 directeur et 3 agents comptables.



LA DIRECTION DES RECOUVREMENTS-RÉGIES-CONTRÔLES

Les régies de la communauté d'agglomération sont composées d'une régie d'avances et de régies de recettes. Les régies de recettes sont gérées par la direction des recouvrements-régies-contrôles et permettent d'encaisser des recettes dès que le service a été rendu.

LES CHIFFRES 2023 :

	Recettes (€)
Conservatoire Gabriel Fauré Rambouillet	256 223,48
Conservatoire Gabriel Fauré Saint-Arnoult-en-Yvelines	122 121,54
Centre aquatique des Fontaines	675 440,19
Piscine des Molières	128 828,13
Circuits spéciaux scolaires	6 584,53

LE PERSONNEL :

1 directeur





LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines assure la gestion des dossiers des 192 agents de Rambouillet Territoires, de leur recrutement à leur départ de la structure, en passant par le déroulement de leur carrière, la rémunération, la formation et la gestion des absences.

LES CHIFFRES 2023 :



192 agents, dont **43** au sein du CIAS, au service du Projet de Territoire



100 femmes et **92** hommes sur des emplois permanents (les femmes sont principalement représentées dans les filières administrative, culturelle et sociale ; les hommes sont dans les filières technique (**60,47%**) et sportive (**81,82%**))



59,3% des femmes sont titulaires de la fonction publique territoriale



Âge moyen des agents de la collectivité : **45** ans



48 embauches réalisées en 2023, incluant le personnel saisonnier des équipements sportifs et de loisirs



Total masse salariale : **6 845** k€ (ensemble des charges de personnel directes et les dépenses de prestations qui y sont liées (cotisations obligatoires Urssaf, Cnracl, Ircantec, médecine du travail, assurances personnels, cotisations œuvres sociales...)).

LES FAITS MARQUANTS :

La communauté d'agglomération est adhérente au CNAS (Comité national d'action sociale) au titre de l'action sociale en faveur de ses agents.

LE PERSONNEL :

1 directrice, 1 responsable de développement, 1 assistante de direction, 1 contrôleur de gestion et 2 gestionnaires.



LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Cette direction a pour missions :

- La sécurisation et l'optimisation économique des différents contrats de la commande publique qui s'analysent, au sens du droit de l'Union européenne, comme les marchés publics et les contrats de concession.
- Le conseil et le contrôle juridiques des différents actes émis par Rambouillet Territoires.

LES ACTIONS :

La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie 4 fois dans le cadre des procédures formalisées de marchés publics pour les attributions et les avis sur la passation des avenants supérieurs à 5 %.

La commission pour les concessions s'est réunie 4 fois, pour attribuer une concession ou émettre un avis sur la passation d'un avenant, pour les contrats suivants :

- Contrat de délégation de service public de la gestion des aires des gens du voyage
- Contrats de délégation de service public par affermage du service public d'assainissement pour la ville d'Auffargis et pour la ville de Poigny-la-Forêt.

Au titre de l'année 2023, la direction aux affaires juridiques et à la commande publique a passé 18 procédures de mise en concurrence (dont 3 alloties). 1 seul marché alloti a été infructueux.

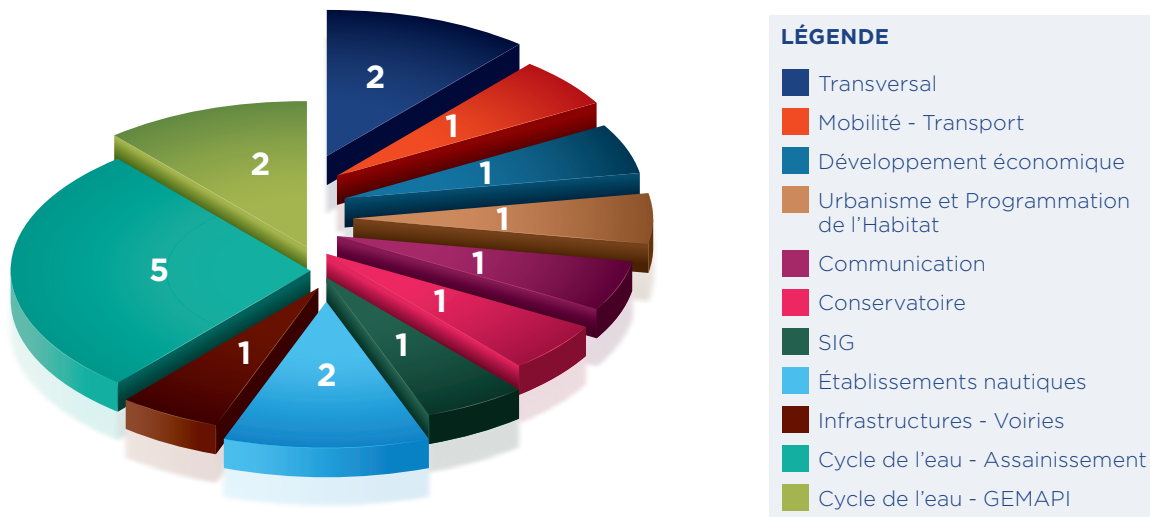
Rambouillet Territoires a été coordonnateur de 2 groupements de commande : maintenance des moyens de lutte contre l'incendie des établissements de Rambouillet Territoires et mission de médecine professionnelle et préventive des agents de Rambouillet Territoires.

Rambouillet Territoires a enregistré sur 2023, son second plus gros volume d'heures d'insertion, issu de sa contractualisation avec les entreprises attributaires. Ainsi 3 379,25 heures d'insertion, pour la remise en emploi des publics éloignés du marché du travail, ont été réalisés notamment sur les travaux de réalisation du bassin de rétention de Groussay.

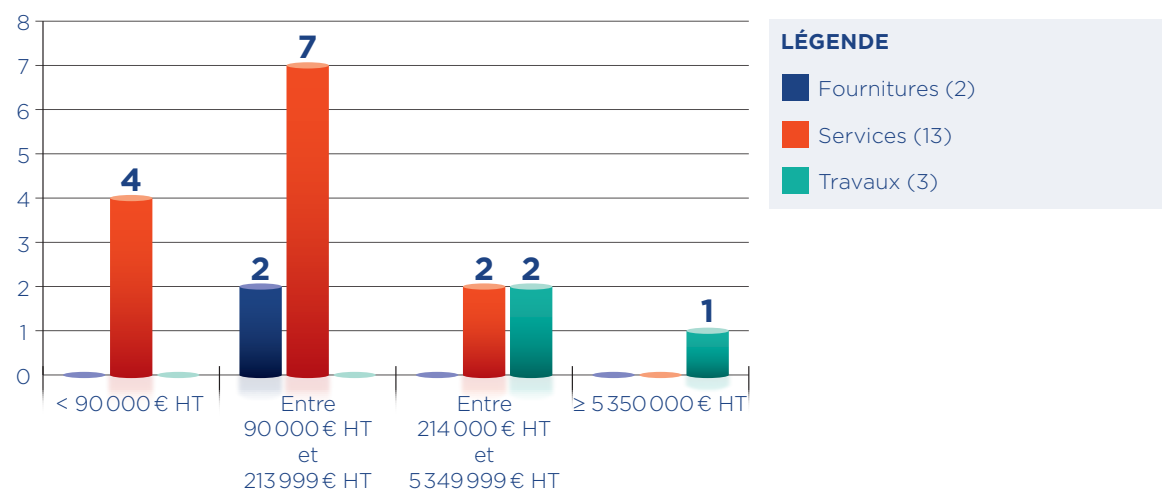
La direction s'est diversifiée en intégrant un volet juridique et assurantiel à sa mission de base qui reste la commande publique : 11 dossiers contentieux ou précontentieux ont été suivis en 2023 par la direction, 5 contrats d'assurances ont été conclus et 8 sinistres ont été traités sur l'année 2023.

À titre expérimental, un instrument de musique du conservatoire hors d'usage a fait l'objet d'une vente aux enchères sur une plateforme professionnelle, sous la supervision de la direction aux affaires juridiques, récoltant ainsi une somme de 4 100 euros.

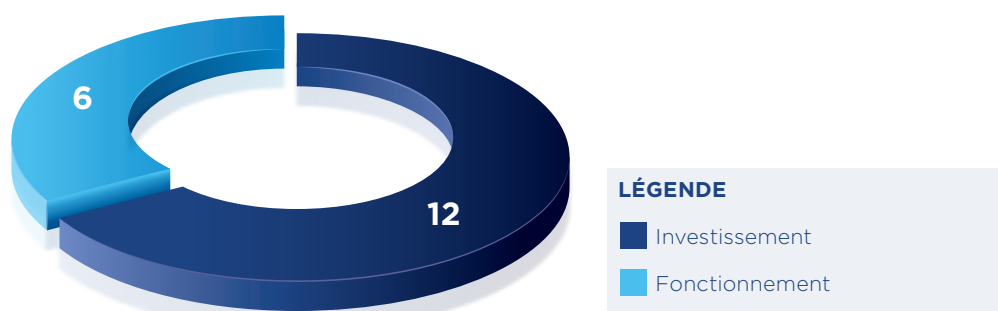
RÉPARTITION DES CONTRATS PAR DIRECTION :



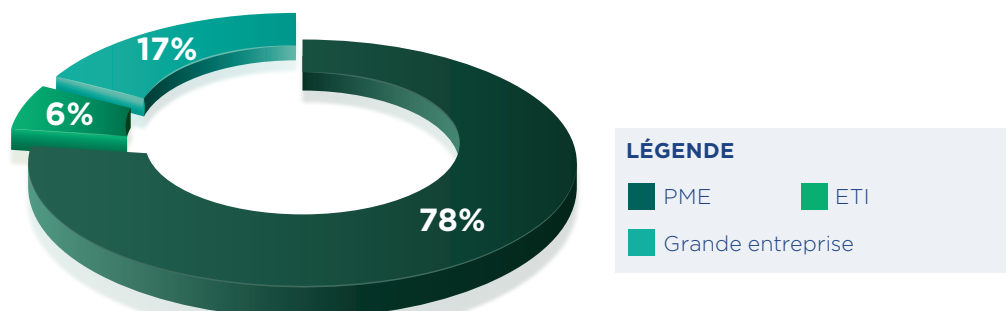
DÉCOMPOSITION DES CONTRATS PAR TRANCHES DE MONTANTS :



RÉPARTITION DES MARCHÉS SELON LA SECTION DU BUDGET CONCERNÉE :



CATÉGORIE D'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE :



LE PERSONNEL :

1 directeur, 1 directrice adjointe et 1 instructrice.

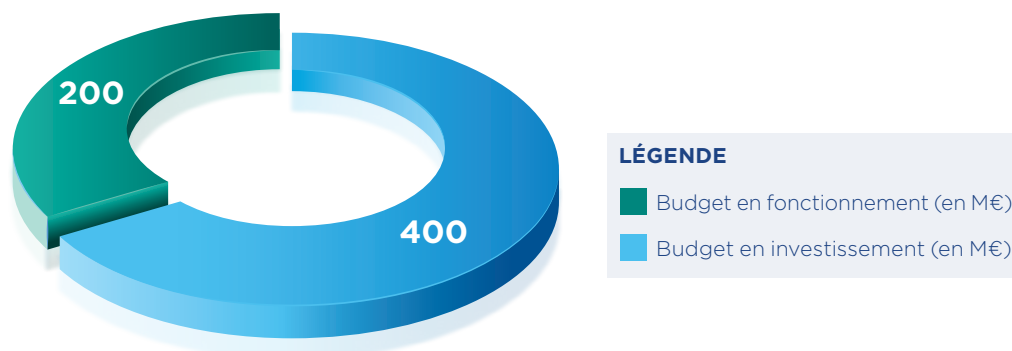


LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La direction des systèmes d'information gère 160 ordinateurs, une soixantaine de serveurs (physiques ou virtuels) ainsi que toute la téléphonie fixe et mobile.

En 2023, la direction a continué d'assurer toutes ses missions du quotidien, à savoir : la gestion administrative des budgets et commandes, la résolution des incidents réseaux, systèmes et utilisateurs, l'installation informatique pour les nouveaux arrivants et le changement ou dépannage des matériels utilisateurs obsolètes ou défectueux.

LES CHIFFRES 2023 :



Nombre d'incidents traités
(ne comptant que les incidents ayant fait l'objet d'un ticket, sans compter les appels et demandes en direct)

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

Déploiement des nouvelles versions logicielles, évolution des matériels réseaux, mise en place de nouveaux systèmes de sauvegarde, remplacement des baies de stockage...

LE PERSONNEL :

1 directeur, 1 administrateur systèmes et réseaux et 1 technicien.



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La communication publique est l'une des missions de service public de la collectivité. C'est une **pratique professionnelle** avec ses métiers, ses règles et son éthique, une pratique technique qui a ses outils diversifiés et complexes. Elle assure la **pédagogie** des décisions et des politiques publiques. Elle contribue à **donner du sens** à la vie publique et politique. C'est une mission **stratégique**, essentielle au fonctionnement de l'action publique.

Avec différents supports de communication – un magazine trimestriel : le RT Mag, un site Internet, une page Facebook, des comptes X et LinkedIn, une application d'alerte Illiwap, 5 écrans numériques indoor (installés au siège, à la piscine des Molières, au centre aquatique Les Fontaines et dans les 2 établissements du conservatoire), une chaîne YouTube, des chroniques régulières sur la radio RVE, une plaquette culturelle de la saison artistique, un guide découvertes office de tourisme, un rapport d'activités, des affiches, flyers, invitations, dépliants, brochures, panneaux, communiqués et dossiers de presse etc. – la direction de la communication a pour objectif de **développer la communication et la visibilité** de la communauté d'agglomération auprès :

- **Des habitants** du territoire et des nouveaux habitants potentiels
- **Des investisseurs, des entreprises, des touristes**
- **Des élus communautaires** qui doivent comprendre et s'appropriier les enjeux et fonctionnements intercommunaux pour pouvoir les relayer auprès de leurs collègues élus et de leurs administrés
- **Des élus non communautaires** qui, ne siégeant pas au conseil communautaire, ont parfois accès moins facilement à l'information alors qu'ils constituent des relais majeurs de l'action intercommunale auprès des citoyens
- Des **médias**
- Des **agents** de Rambouillet Territoires qu'il faut rassembler autour de valeurs, d'enjeux et de règles communes
- Des **36 communes**, en les associant autant que possible aux actions de la communauté d'agglomération pour qu'elles acceptent de relayer et partager vers leurs propres habitants

L'équipe **coordonne** également la communication des différentes structures de la communauté d'agglomération, organise des événements spécifiques interne/externe – cérémonie des vœux de Rambouillet Territoires, les journées du développement durable, les vœux aux agents, séminaires internes, inaugurations – et apporte support, conseil et soutien logistique pour d'autres événements – jeux Intervillages, semaine Olympique et Paralympique, etc.

1/ Les principaux objectifs de la direction de la communication :

- **Rendre compte des actions** de Rambouillet Territoires, les expliquer et les valoriser :



- Rendre visibles et lisibles les décisions politiques selon les compétences qui lui ont été transférées
- Communiquer sur le projet de territoire et les projets structurants

- **Promouvoir le territoire** → marketing territorial :



- Porter son identité
- Valoriser ses atouts
- Montrer son attractivité économique et touristique
- Attirer de nouveaux habitants, des entreprises extérieures

- **Définir la place** de Rambouillet Territoires au sein du paysage institutionnel :



- Expliquer ce qu'est une communauté d'agglomération
- Légitimer le territoire administratif de la communauté d'agglomération défini par le cadre légal
- Faire en sorte que les citoyens puissent mieux différencier l'action de Rambouillet Territoires de celle des communes

2/ Des enjeux multiples :

La communication doit être :

- **créative** pour se différencier de la communication traditionnelle des collectivités territoriales
- **pédagogue** pour expliquer et faire comprendre la plus-value de Rambouillet Territoires par sa capacité à conduire de grands projets qu'une commune seule ne pourrait mener
- **proche des habitants**, de leurs besoins et attentes, notamment sur des sujets tels que la collecte des déchets, la gestion des établissements sportifs ou culturels, les actions dans le domaine du tourisme, la gestion des zones d'activités économiques
- **citoyenne** : les communautés d'agglomération sont des structures porteuses de projets qui auront un fort impact sur l'avenir du territoire, des habitants et des différents acteurs
- **fédératrice** pour rassembler les citoyens autour de leur « bassin de vie », d'une identité, de marqueurs et de valeurs communes, afin d'ancrer plus largement l'intercommunalité.

LES CHIFFRES 2023 :

- **Site rt78.fr :**

Le service communication gère l'animation du site avec la mise en avant des actualités de la communauté d'agglomération et des événements culturels organisés dans les communes. L'arborescence est structurée autour de **4 grands axes** – la communauté d'agglomération, les services aux habitants, les services aux entreprises et la culture et les loisirs – et valorise **4 ambitions** : favoriser la connaissance de la communauté d'agglomération, ancrer les services proposés aux habitants, apporter des solutions concrètes aux préoccupations des entrepreneurs, promouvoir la dynamique et l'attractivité du territoire.



89 303 visiteurs uniques
+ 194 % par rapport à 2022

55 actus mises en ligne

300 demandes usagers
traitées via le site

• Les réseaux sociaux :

↳ Facebook



5 824 abonnés
+ **583** abonnés par rapport à 2022
(+ 11,12 %)

4 600 like
+ **1 271** abonnés (+ 38,17 %)

1 092 publications et stories
sur Facebook en 2023

800 à 1 200 vues
en moyenne/post

140 visites/jour (+ 180 %)

↳ X (anciennement Twitter)



1 157 abonnés

1 724 posts en 2023

Environ **900** publications en 2023

120 vues en moyenne/post

↳ LinkedIn



1 238 abonnés
+ **560** abonnés par rapport à 2022
(+ 82,59 %)

4 277 impressions en moyenne

↳ Iliwap



3 032 abonnés
+ **1 645** abonnés (+ 118%)



• **Le print :**

↳ **RT Mag**



4 numéros diffusés dans
168 000 boîtes aux lettres

↳ **Plaquette de la saison artistique**



1 plaquette diffusée dans
42 000 boîtes aux lettres

↳ **Presse locale**

217 articles parus dans la presse locale sur ou en lien avec la communauté d'agglomération

• **Administratif :**

123 bons de commande CIRIL et engagements

LES FAITS MARQUANTS 2023 :

En 2023, le service s'est **structuré, renforcé** et **professionnalisé** avec des expertises métiers qui s'appuient sur une technicité liée à la connaissance des théories de la communication, à la construction des messages, au choix des canaux, à l'identification des cibles, à la mise en œuvre et la coordination des outils.

Le service a été réorganisé par pôles : rédaction (print & web) / graphique et motion design / administratif / stratégie-relations presse-médias-événementiel

• **Événementiel**

- ↳ Organisation de la 2^e édition des Journées du développement durable en septembre 2023 à la Bergerie nationale de Rambouillet
- ↳ Organisation de 13 inaugurations entre septembre et décembre 2023 : 6 aires de jeux, 3 terrains de pétanque, 2 city-stades, 1 piste d'athlétisme et 1 micro-crèche
- ↳ Organisation de signatures officielles de conventions de partenariats.
- ↳ Organisation de la cérémonie des vœux de Rambouillet Territoires en janvier 2023
- ↳ Organisation des vœux aux agents en janvier 2023

• Print

- ↳ Refonte du RT Mag (décembre 2023) avec une reprise en interne de la maquette et du contenu
- ↳ Refonte intégrale de la plaquette culturelle de la saison artistique de Rambouillet Territoires
- ↳ Changement de distributeur



• Les réseaux sociaux

- ↳ Réactivation du compte LinkedIn
- ↳ Intensification des publications

• Les process

- ↳ Mise en place de procédures internes pour les actions récurrentes (gestion de crise)
- ↳ Mise en place d'outils : demande de travaux, plans de communication

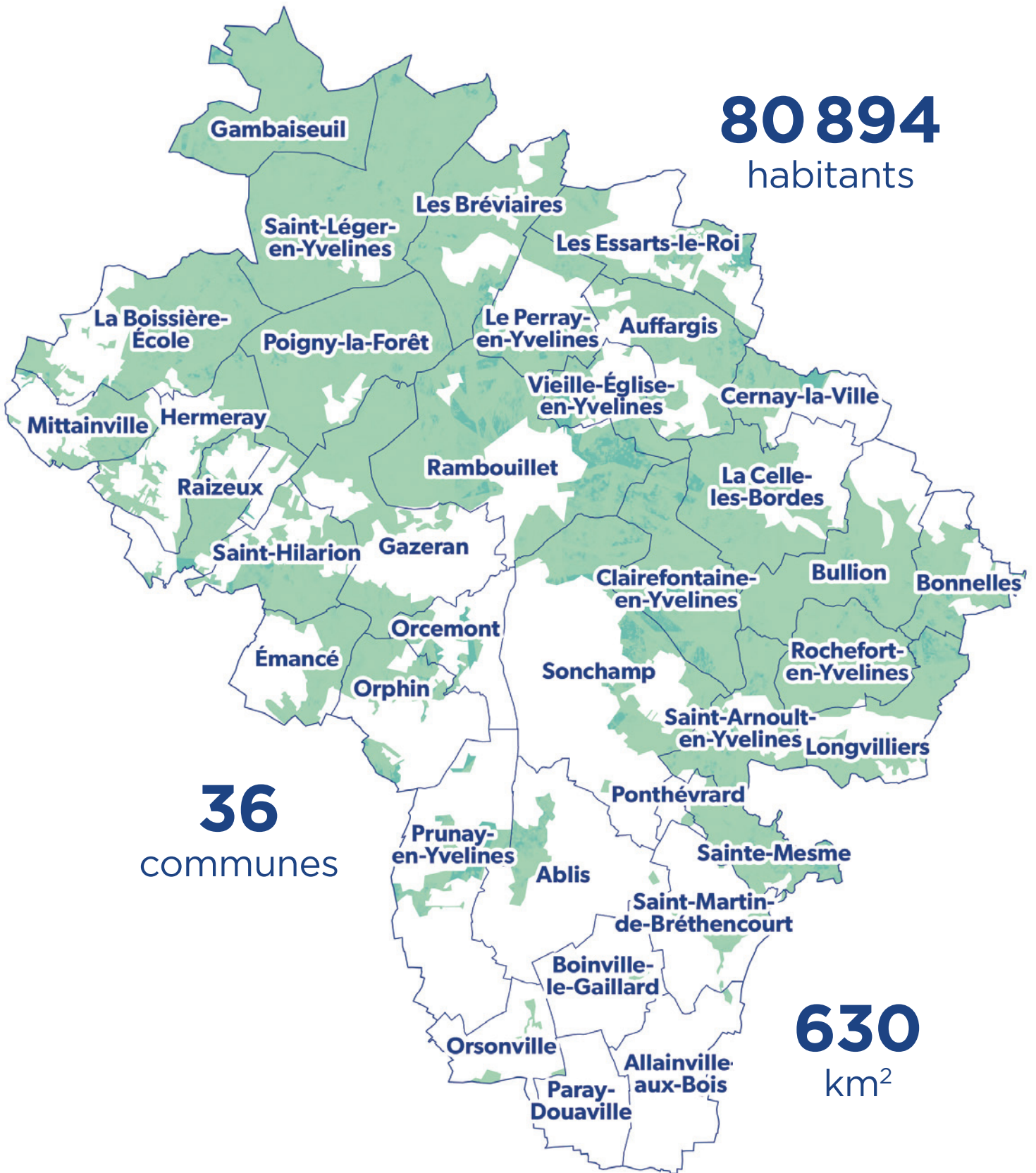
• Accueil d'une stagiaire en décembre 2023

PERSPECTIVES 2024

- Intégration d'une brochure culturelle à l'échelle des 36 communes dans le RT Mag
- Augmentation de la pagination du RT Mag 16 pages -> 28 pages
- Refonte des newsletters existantes en une newsletter mensuelle toutes cibles
- Refonte du guide découvertes de l'office de Tourisme
- Création d'un logo + charte graphique Club créateurs d'entreprises
- Lancement d'un compte Instagram
- Mise en place d'un outil numérique pour fluidifier les demandes de travaux transverses via un GLPI com
- Développement de partenariats médias
- Réflexion autour d'une refonte du site Internet et d'un intranet
- Développement de l'offre événementielle
- Développement de la communication interne : séminaires, vis ma vie d'agents, afterwork
- Carte du territoire illustrée pour mettre en avant le patrimoine culturel et naturel.

LE PERSONNEL :

1 directrice, 1 assistante, 1 webmaster/community manager,
1 journaliste et 1 graphiste.



**Un avenir commun,
une vision paRTagée du territoire**